

La Planta

Réaménagement de la place et de ses abords

Conférence de presse

Mardi 19 décembre 2023 - 10:00

Salle du Conseil - Hôtel de Ville de Sion



CONTEXTE

Introduction	3
La Planta dans l'Histoire	4
La Planta dans un réseau d'espaces publics	6
La Planta dans le grand territoire	7

PRESENTATION DU PROJET

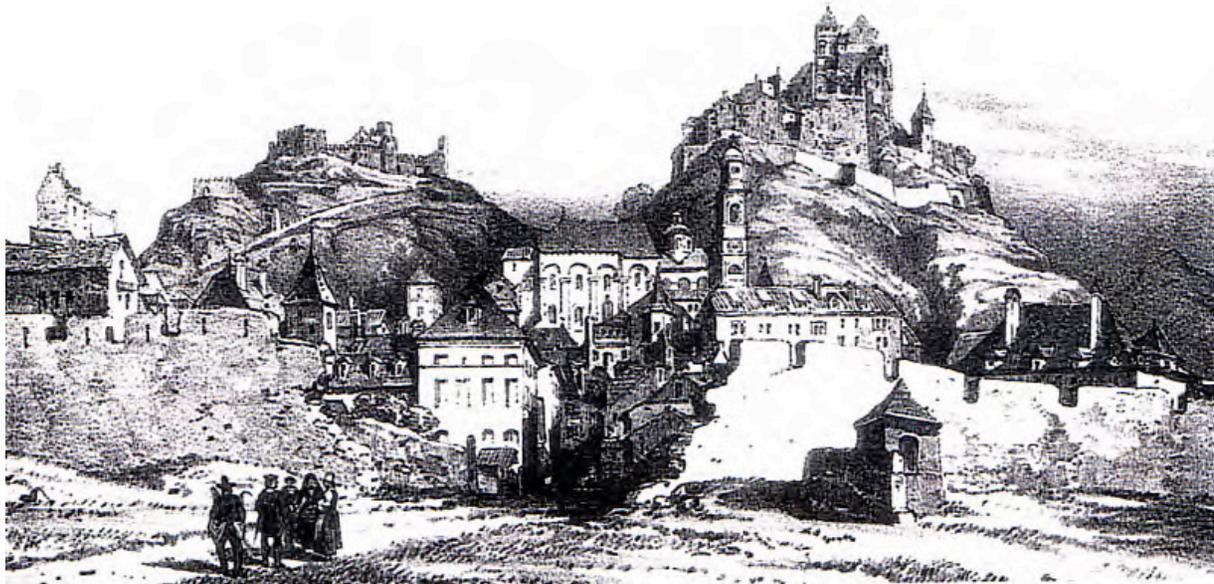
Les objectifs fondamentaux	8
4 façades - 4 attitudes	9
La Rue de Lausanne	10
Les Terrasses de l'Avenue de la Gare	13
L'Esplanade	17
Le Jardin de la Planta	20
La Façade institutionnelle	21
L'espace de l'événement	22

INTENTIONS DU PROJET

La stratégie du bleu	23
La stratégie du vert	24
L'unification par le sol	25
La mobilité	27
La Planta ludique	28
Les artefacts	29
Le coût du projet	30
L'étapage du chantier 2024-2027	31

« S'il me fallait dans une foule mêlée, reconnaître un Sédunois à quelque trait commun prêté par la cité, je lui dirais : prononce le mot « Planta ». Qu'il soit de vieille ou de jeune souche ; qu'il soit issu de l'antique baronnerie ou descendu, au temps de son père, d'un village de la montagne ; qu'il ait, remontant le Rhône, quitté quelque bourg du Bas-valais, je saurais si cet homme est Sédunois à la lueur qui passera dans son regard, à l'accent de sa voix quand il dira : Planta ».

M.Zermatten. 1944



Destruction de la Porte de Conthey s'après T. Moncel, 1838 [ACV]



Illustration du développement urbain imaginé pour la Ville - 1850 - On distingue la Rue de Lausanne, nouvelle entrée de la vieille ville et les bâtiments institutionnels tournés vers l'extérieur de la cité. [deROTEN, 1999]



1914, Mobilisation [MV]



1956, Véhicules sur la Place [MV]



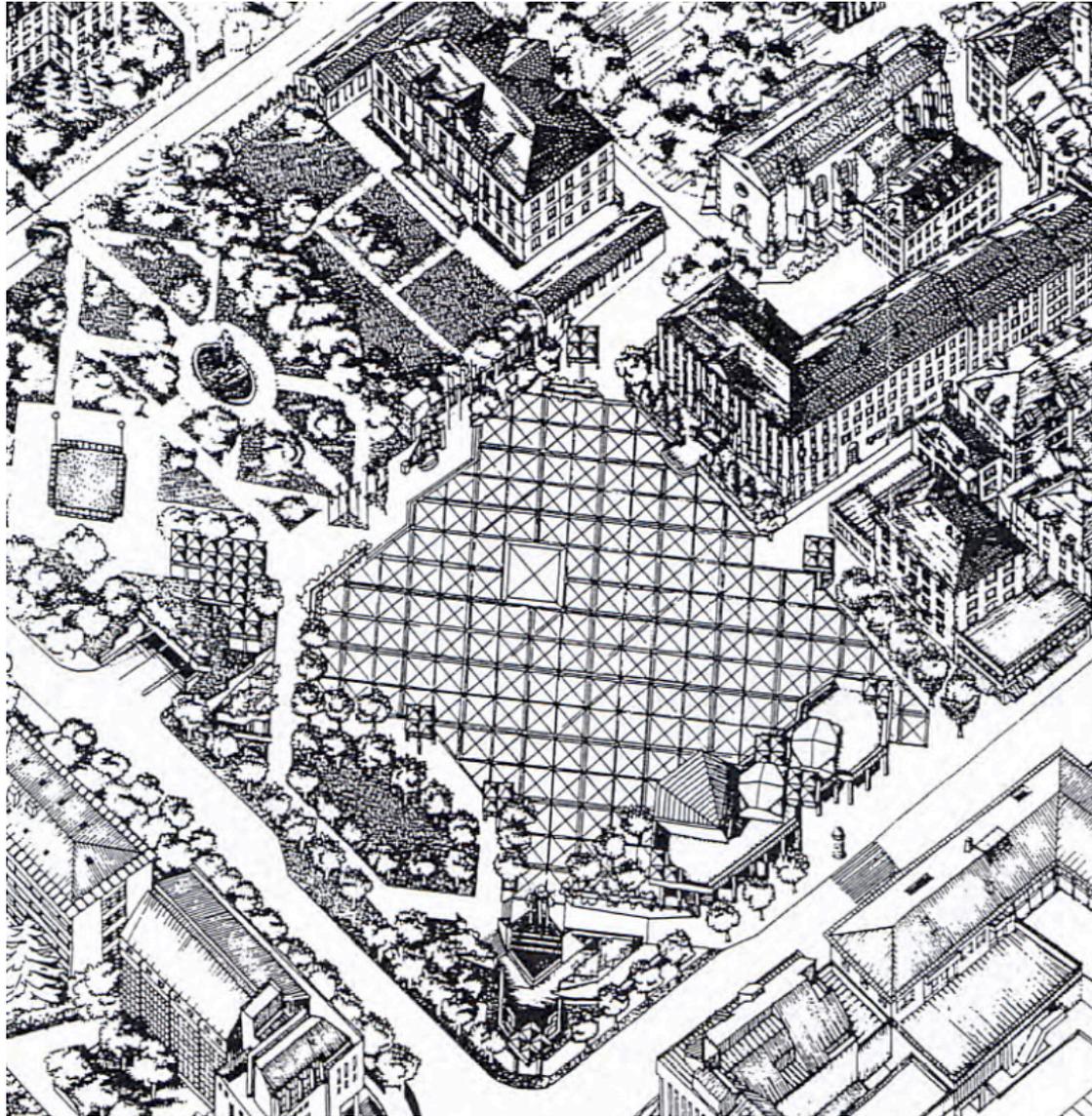
1914, La Planta un jour de Foire [MV]



1920, Premier match du FC Sion [MV]



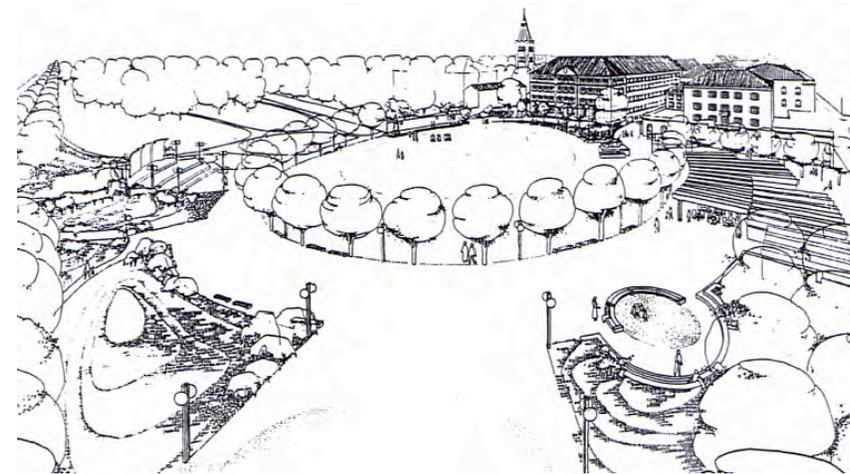
1970, la Place comme parking [MV]



1980, Illustration du projet « consensus », imaginé et dessiné par l'architecte de Ville et réalisé par le lauréat malheureux, paru dans le journal Contact en juin 1984 [deROTEN, 1999]



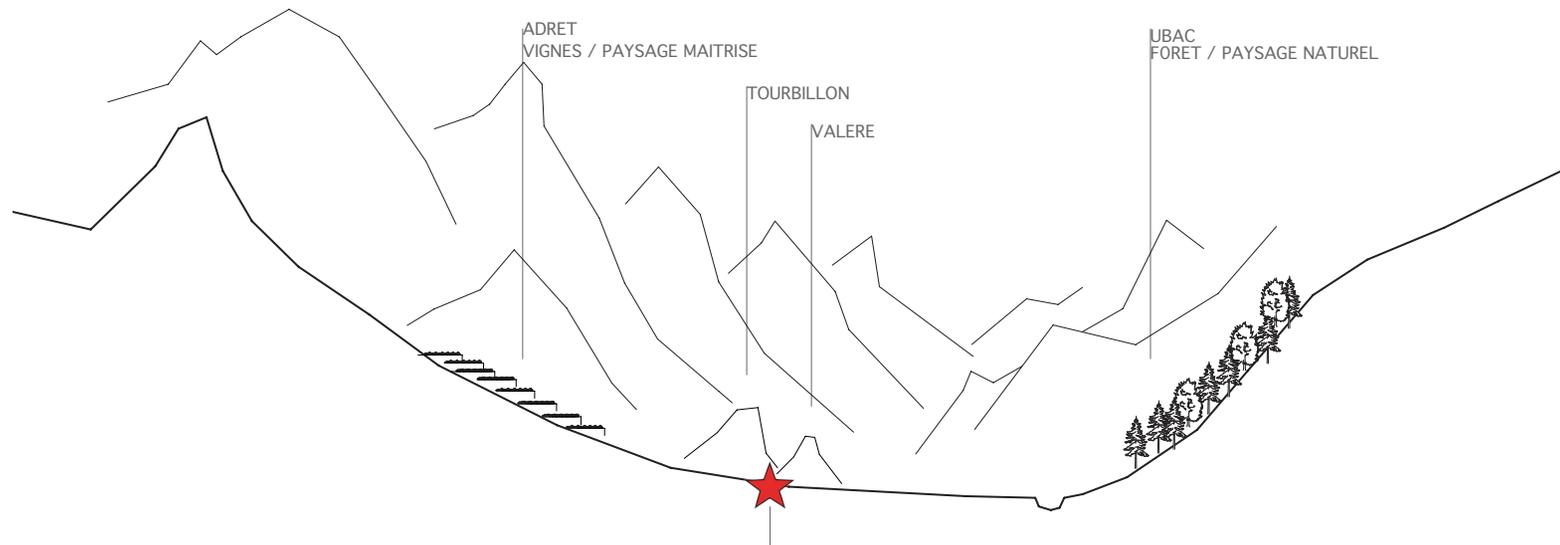
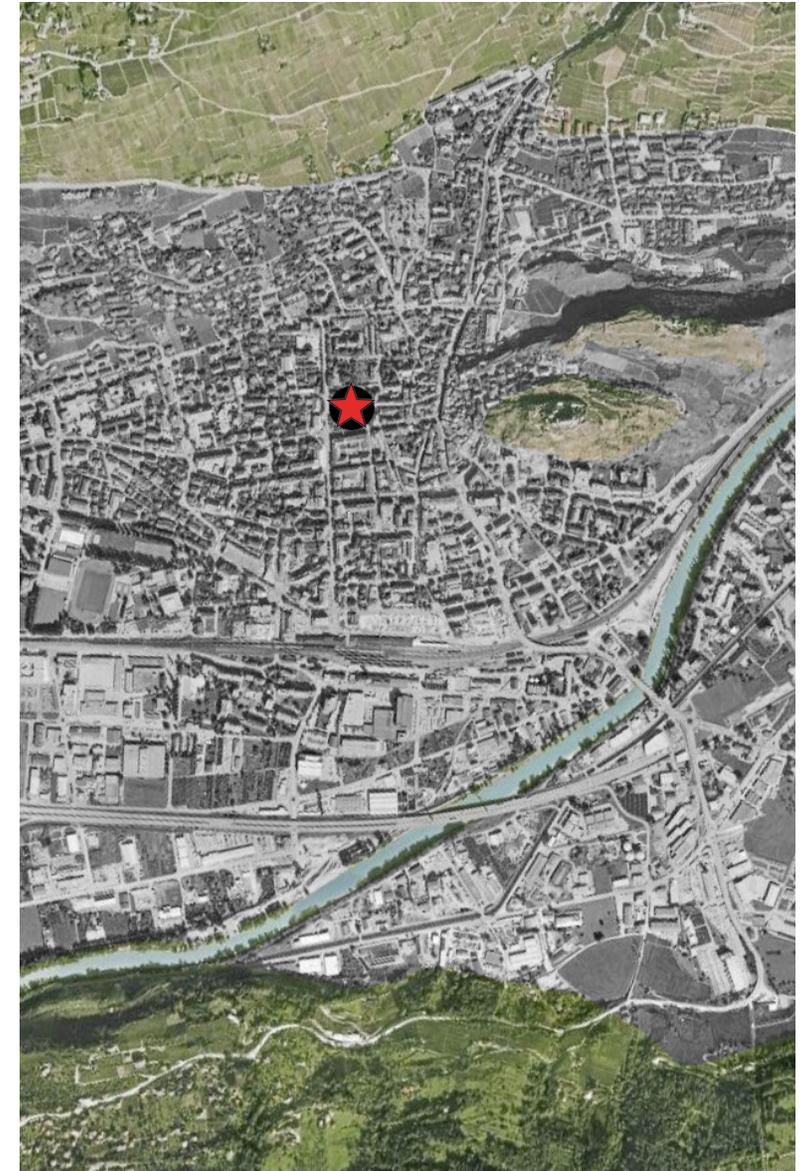
1970, Concours d'idée, projet lauréat - Projet FLUX [deROTEN, 1999]



1980, Illustration dans le journal Contact en juin 1980 - [deROTEN-1999]

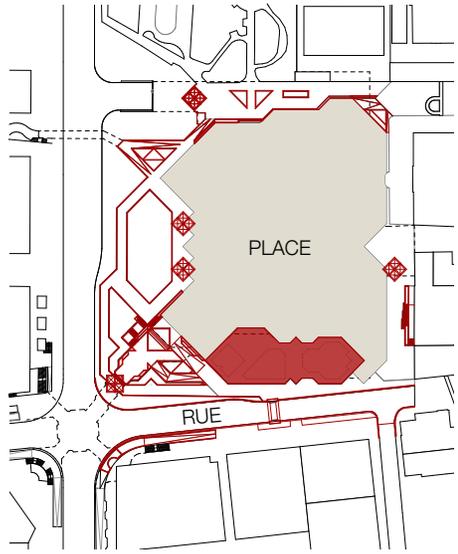


Oublié des dernières décennies, la Place de la Planta s'impose aujourd'hui comme la pièce manquante du puzzle des espaces publics séduois. Un espace de transition entre la vieille-ville et la gare, entre le bâti immuable et les nouveaux développements qui caractérisent la Ville de Sion contemporaine.

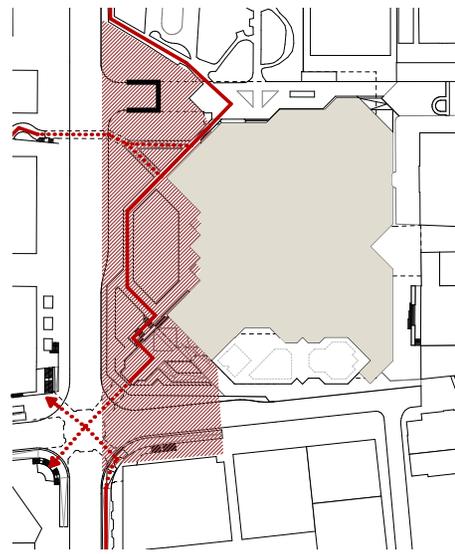


La Place de la Planta s'inscrit dans une relation privilégiée avec le grand territoire. Libre de tout obstacle, elle permet de prendre du recul pour apprécier le paysage qui l'environne. Une respiration dans le parcours urbain qui contraste avec le caractère dense et introverti de la vieille ville.

AVANT



LIMITES DE LA PLACE

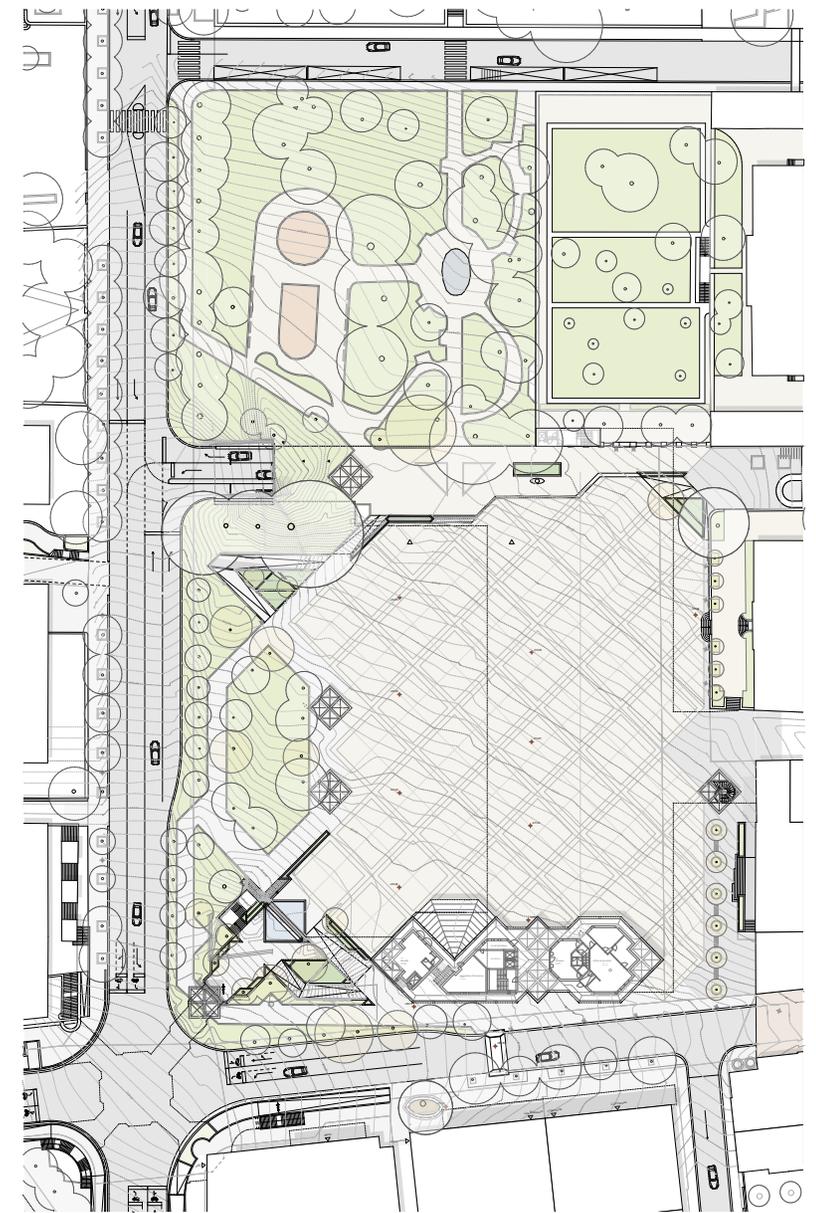
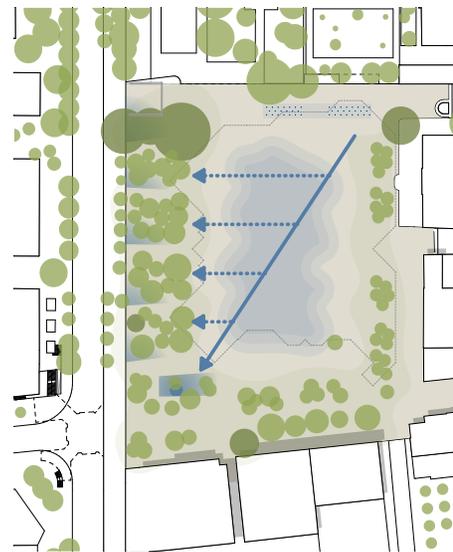
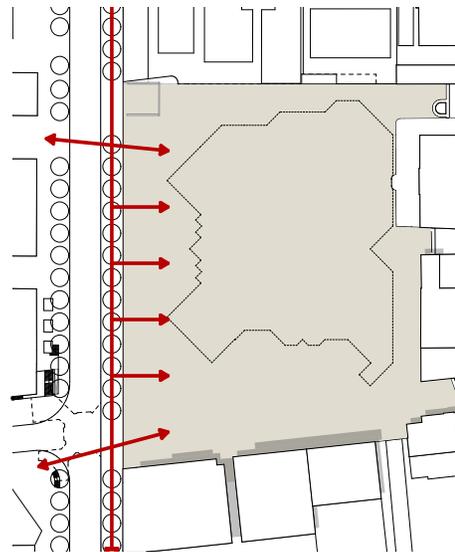
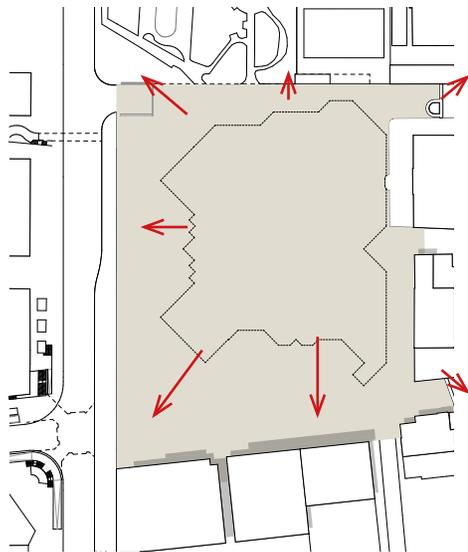


ACCESSIBILITE PIETONNE

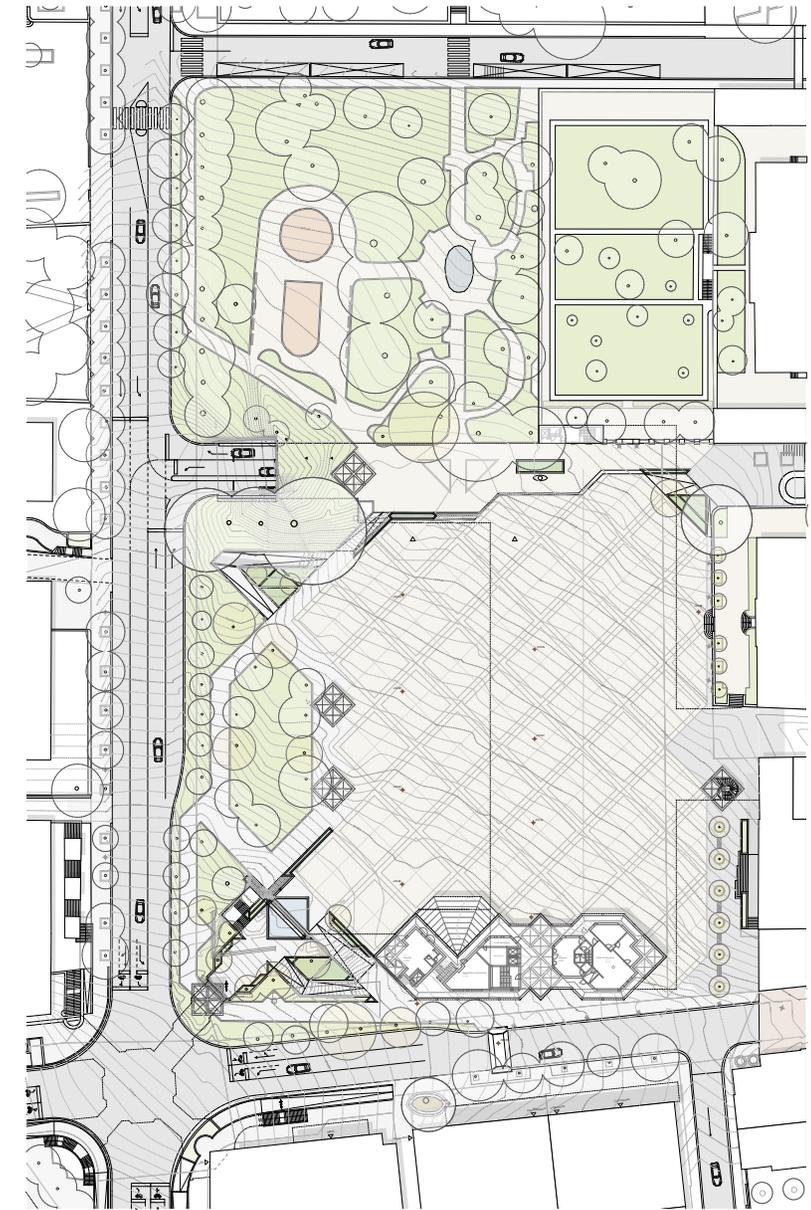
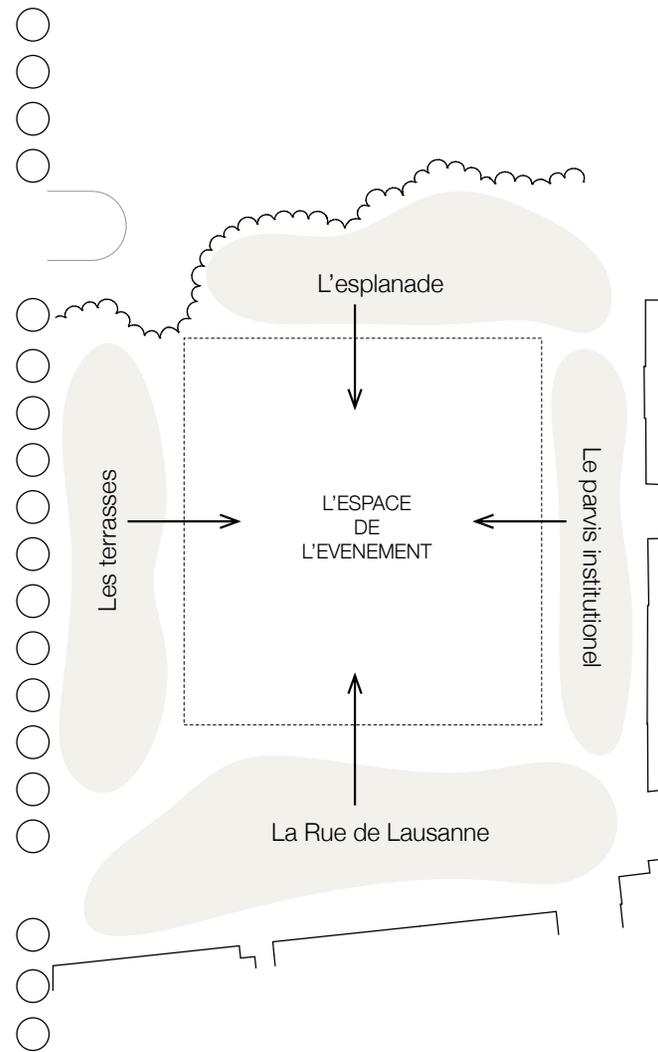
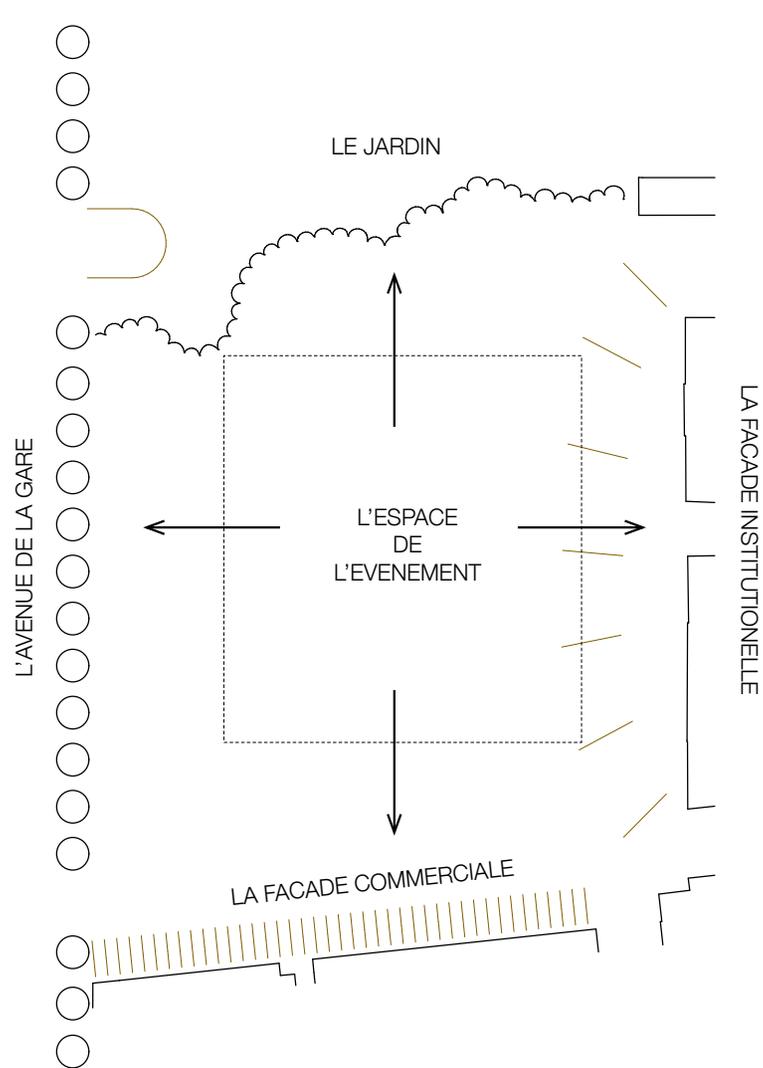


STRATEGIE BLEU-VERT

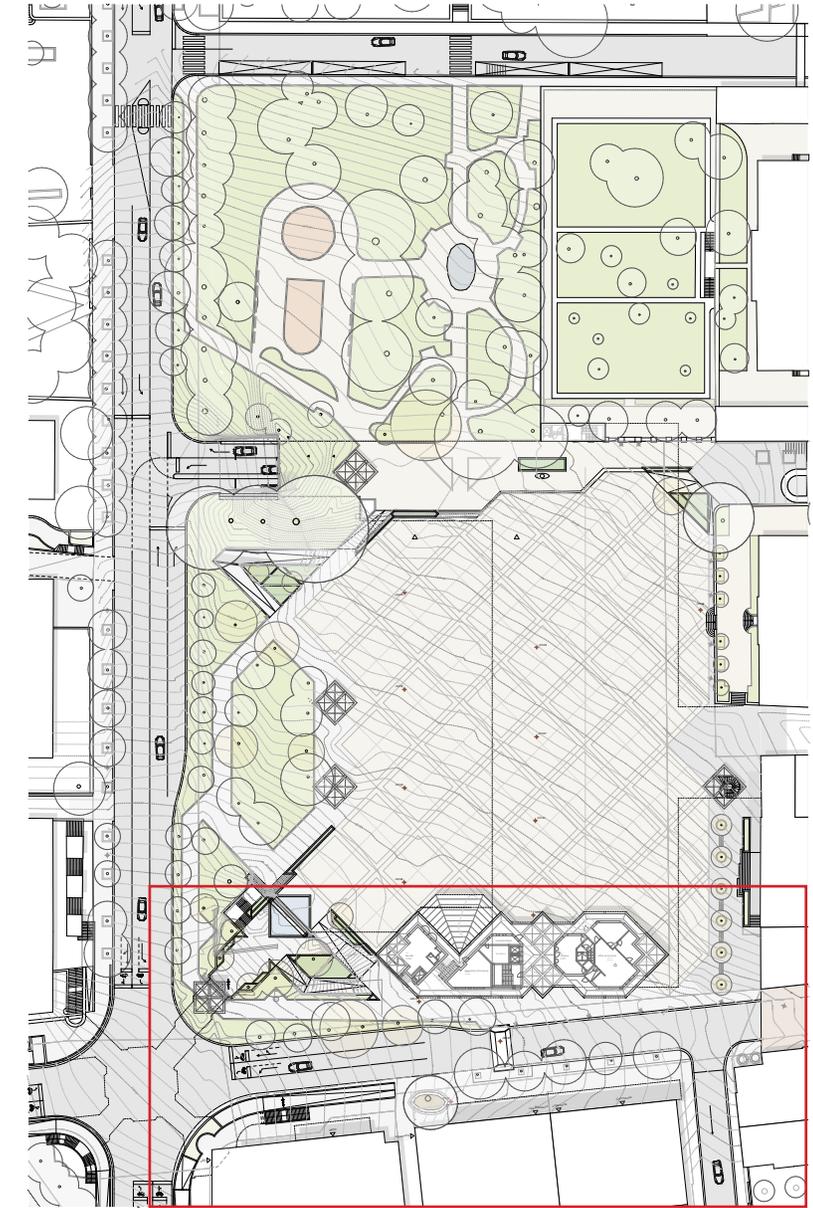
APRES



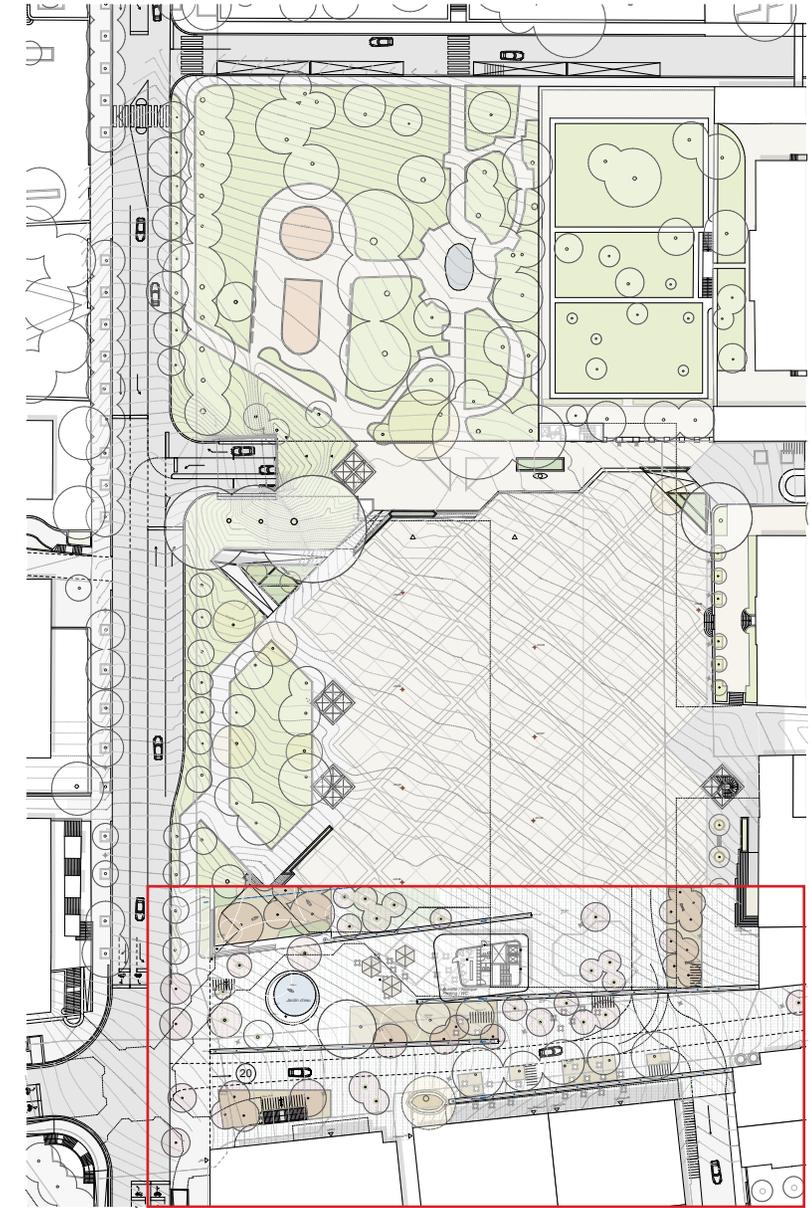
Depuis les prémices de réflexions du concours de 2008 des principes fondateurs du projet ont permis de guider le développement de la future Place de la Planta. Trois principes essentiels à la réussite du projet qui répondent à trois situations problématiques inhérentes à la configuration de la place actuelle.



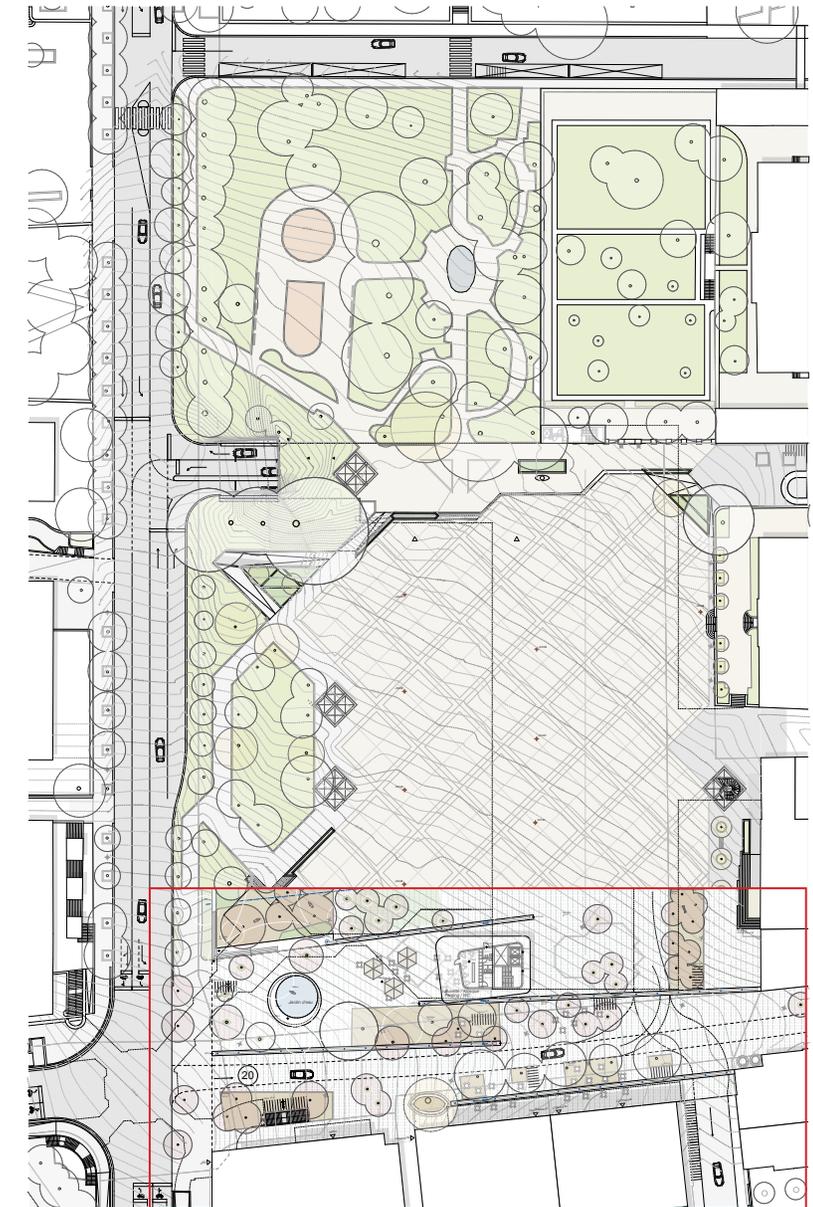
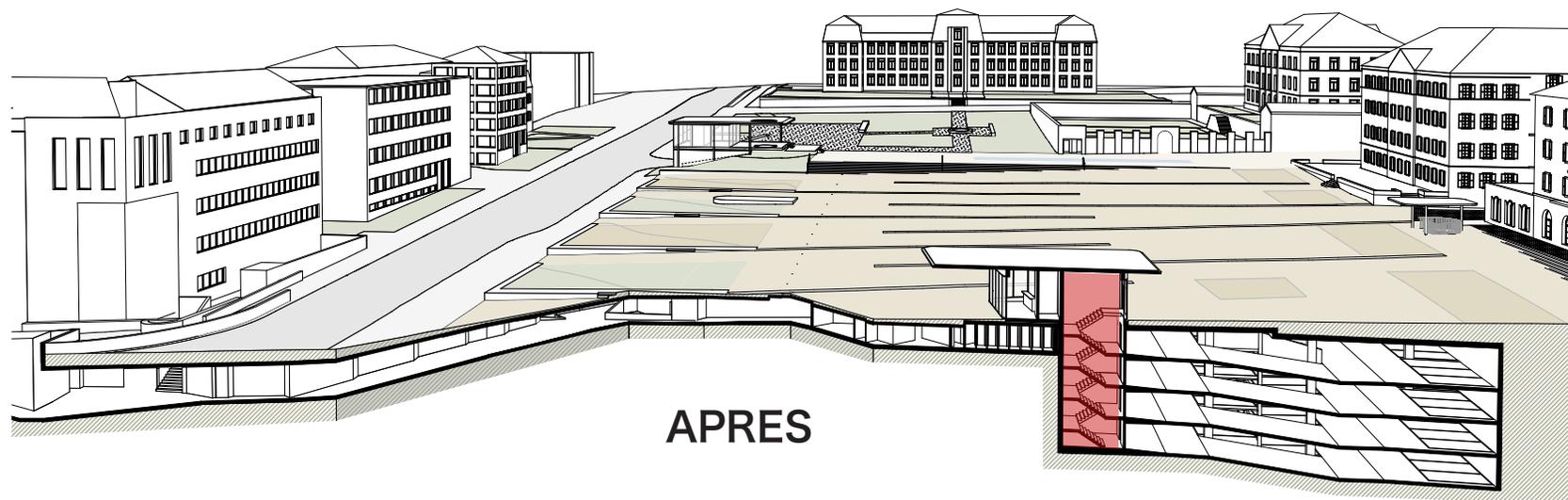
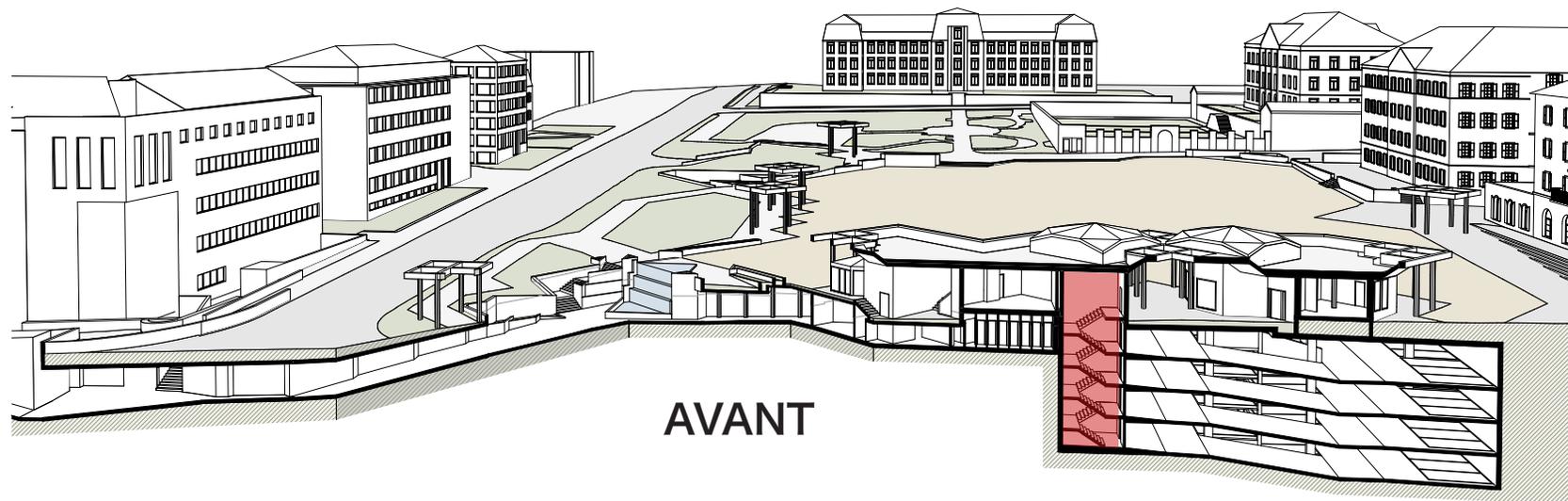
La place se compose de quatre façades aux caractères différents. Le projet met en valeur ces singularités. En adoptant une attitude propre à chacun de ces contours, il tisse des liens avec le contexte environnant. Une variété de spatialités qui propose des usages multiples et complémentaires de l'espace évènementiel.



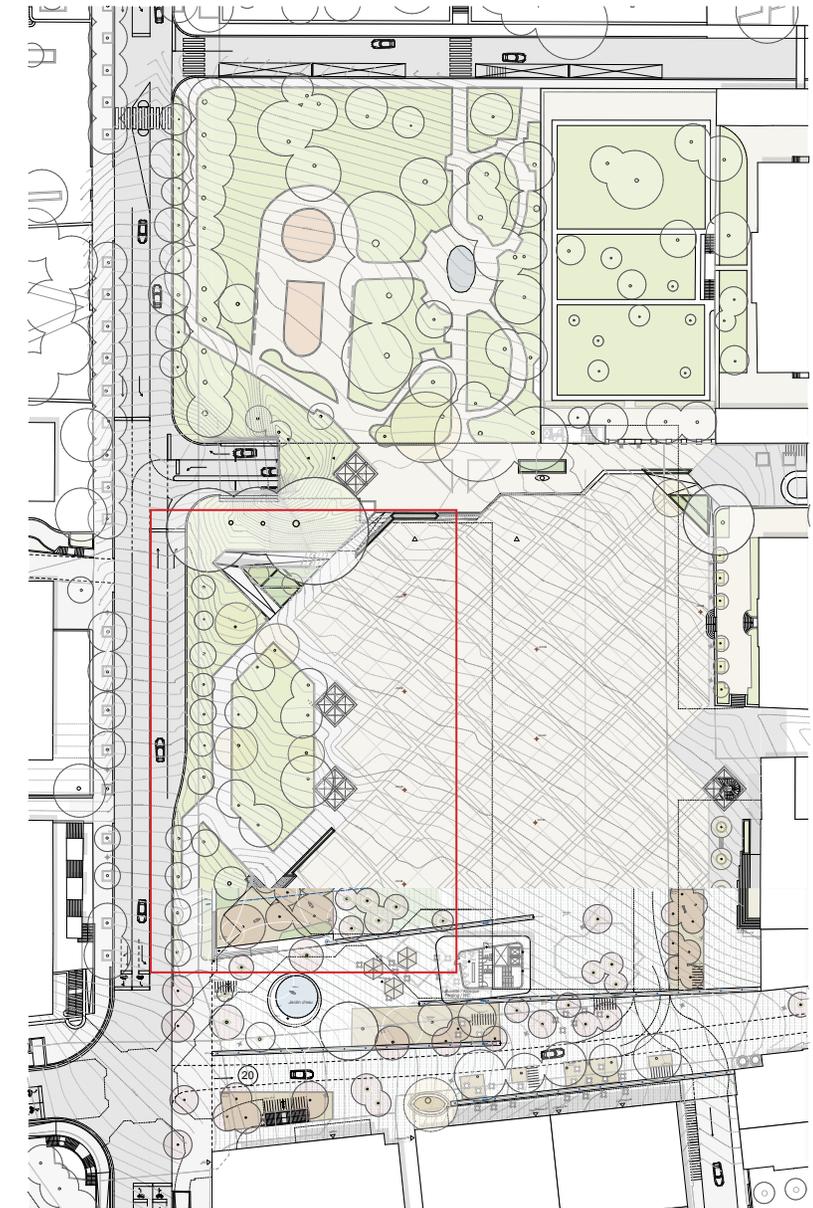
La place est aujourd'hui entravée par toute une série de ruptures physiques et d'obstructions visuelles. Le pavillon du XII novembre en est un bon exemple, par son implantation transversale crée une séparation forte, presque totale entre place et rue.



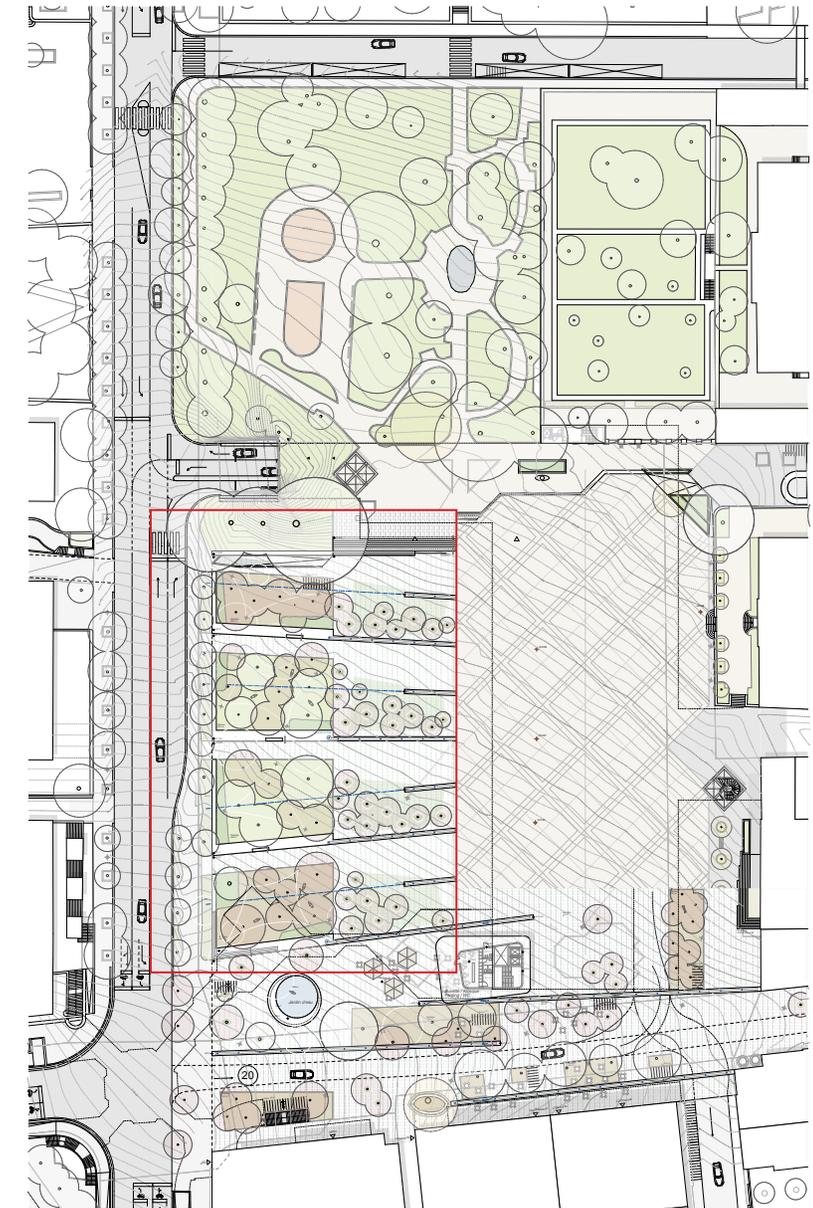
Au sud, la place se prolonge jusqu'au pied des façades de la Rue de Lausanne, les vitrines et terrasses trouvent une nouvelle adresse : « Place de la Planta ». Une ambiguïté volontaire entre l'aménagement d'une place et l'usage d'une rue. Les trottoirs et bordures sont effacés, la rue devient le lieu des mobilités où piétons, vélos et voitures cohabitent.



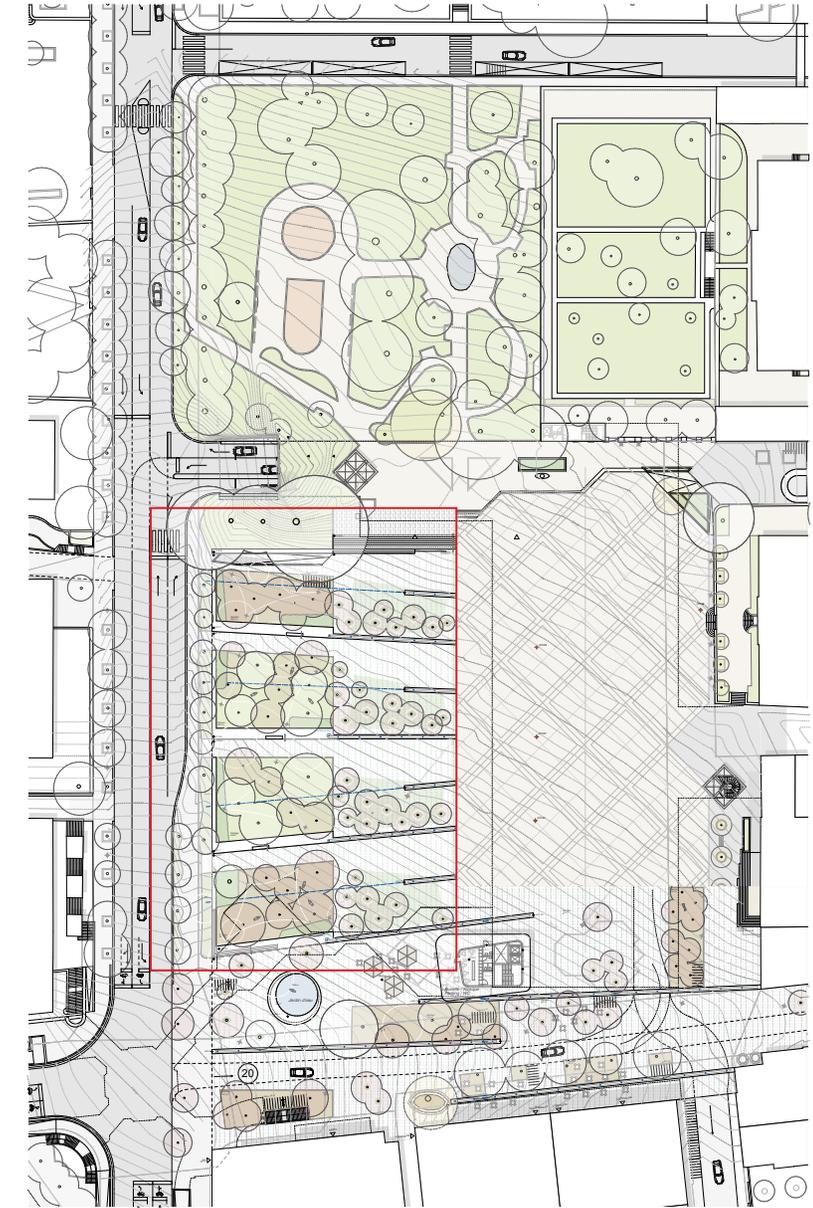
Coupes perspective de la situation existante (avant) et projetée (après) au droit du passage souterrain sud-ouest depuis le parking souterrain à l'est jusqu'au passage sous-voie à la croisée de l'Avenue de la Gare et de la Rue de Lausanne. La nouvelle place ainsi étendue s'affirme comme un seul et unique espace dont la ligne de pente se dessine du jardin nord à la façade au sud.



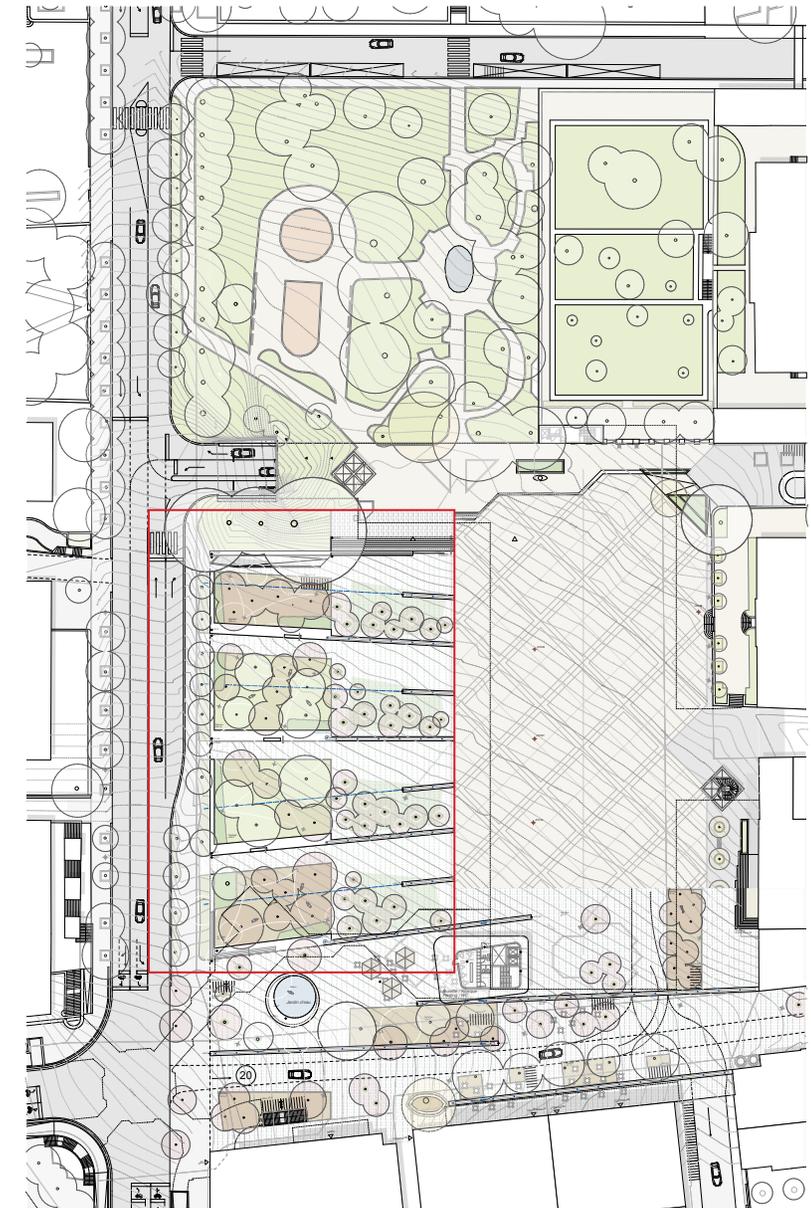
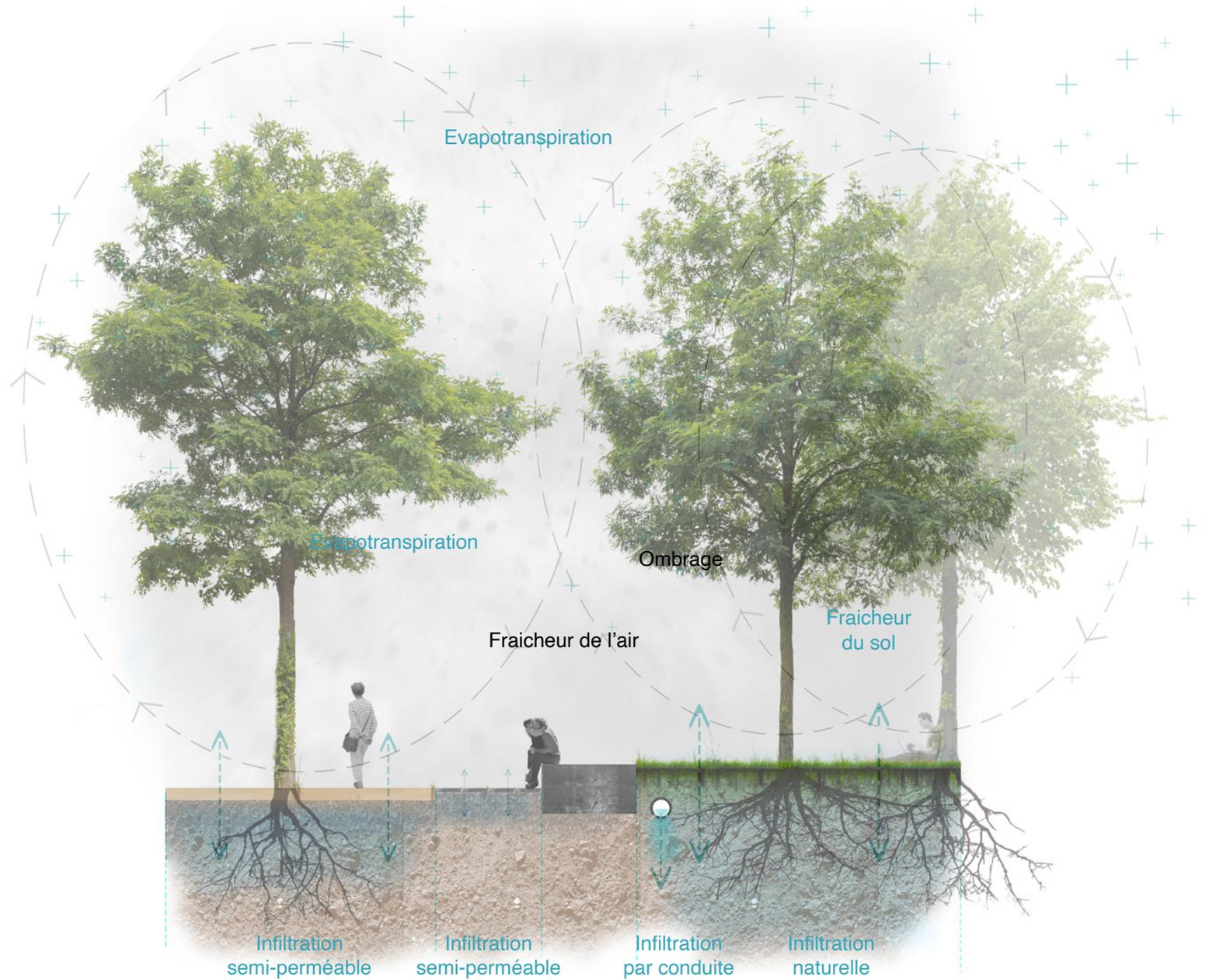
La place est aujourd'hui entravée par toute une série de ruptures physiques et d'obstructions visuelles. La sortie du passage sous-voies au sud de la Planta, vestige d'une vision ségrégationniste entre piétons et voitures et propre à une époque aujourd'hui révolue.



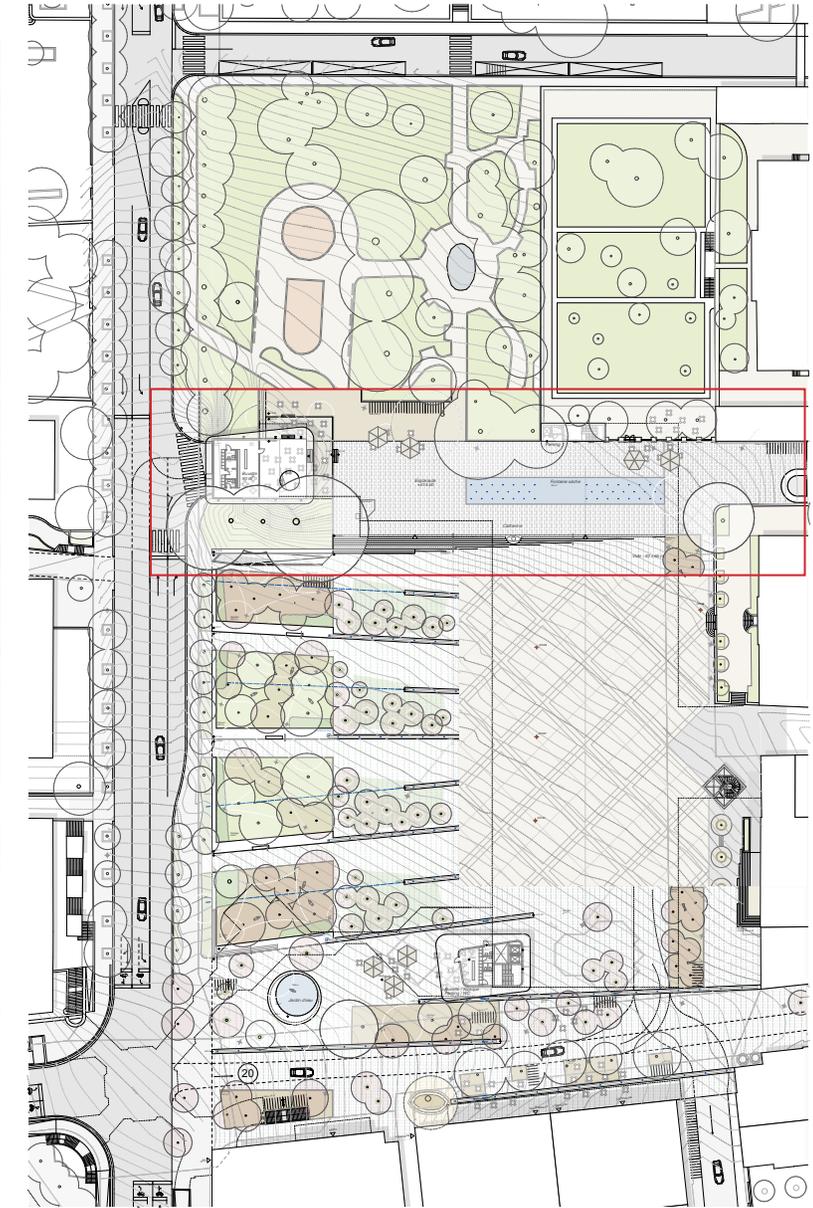
A l'ouest, la place se prolonge jusqu'à l'Avenue de la Gare, les lignes deviennent des murets et dessinent des horizontales créant ainsi une succession de plateaux en terrasse. Ces sous-espaces offrent une échelle d'appropriation plus domestique : un lieu à l'ombre d'une canopée, propice à la détente, à la promenade ou encore à la socialisation.



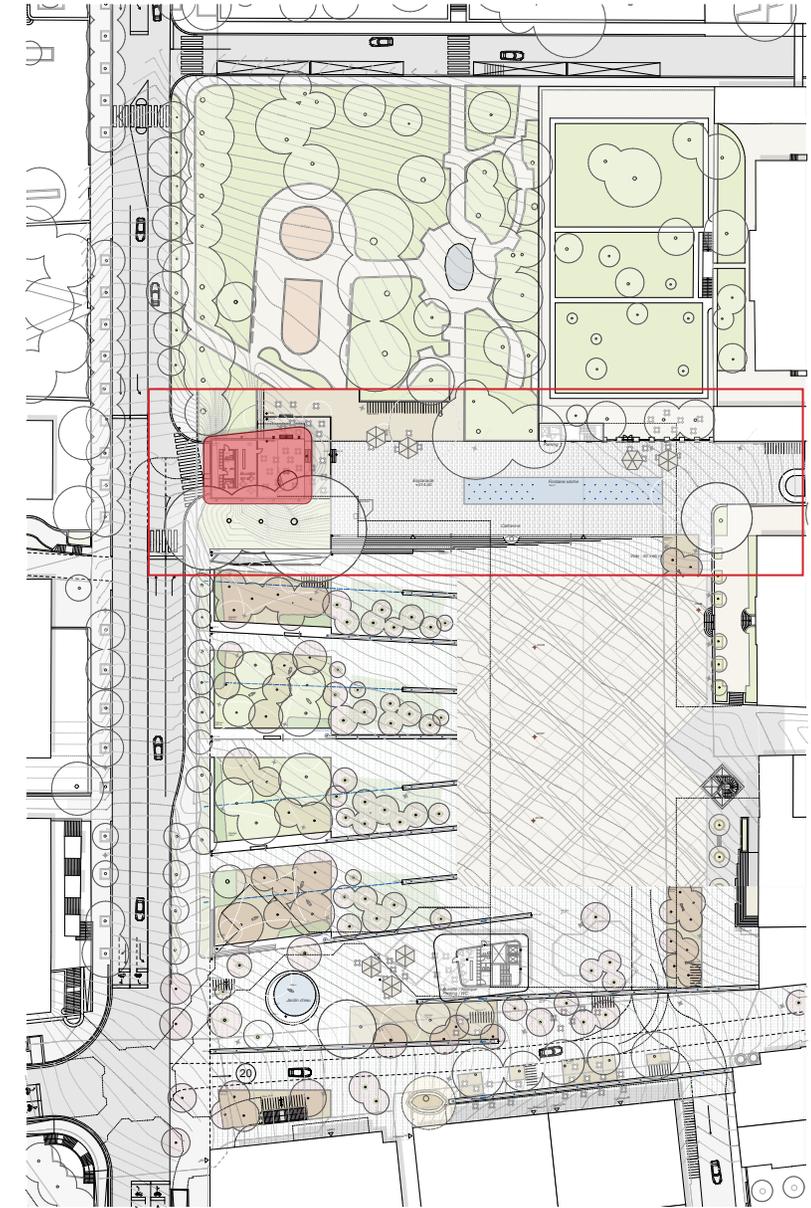
Les terrasses successives marquent une limite claire entre place et avenue tout en restant perméable aux circulations pénétrantes. Les lignes ainsi révélées renforcent les perspectives, Valère et Tourbillon s'alignent au droit de la Rue de Conthey et de la Rue de Lausanne et guident les parcours vers le centre de la place et la Vieille Ville.



Le projet s'inscrit pleinement dans le programme AcclimataSion et, à ce titre, donne une grande importance à la gestion de l'eau. L'objectif est de se rapprocher, au mieux, du cycle naturel de l'eau. A titre d'exemple Les eaux de pluie sont collectées par l'intermédiaire des cunettes le long des lignes de sol pour être conduites et infiltrées à l'ouest de la place (pleine terre).

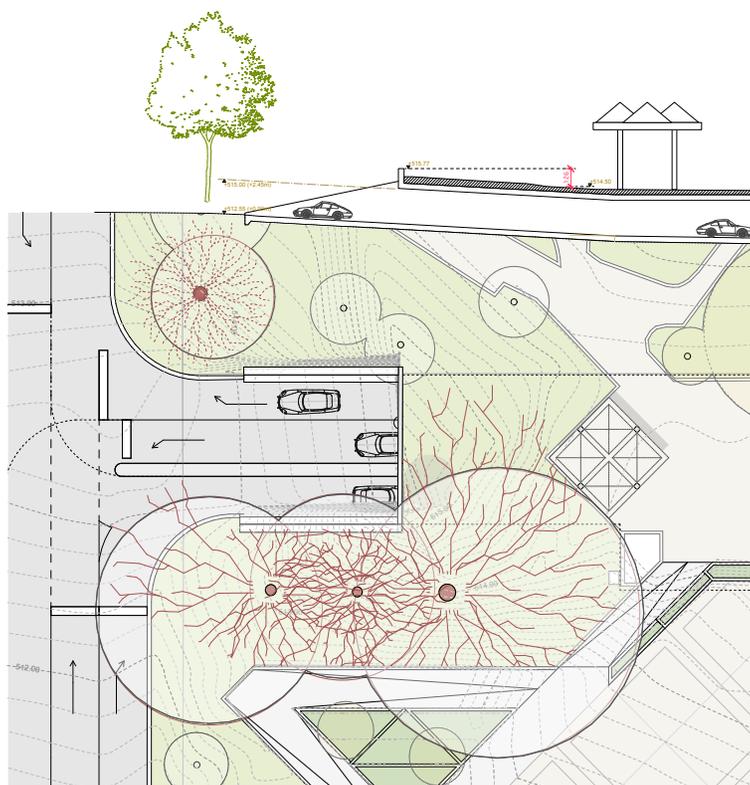


Au nord de la Planta, l'esplanade s'affirme comme un nouveau lieu de référence. Elle trouve sa place à l'articulation du Jardin, de la perspective vers St Théodule et de la Place, à la fois seuil, parvis, et promontoire. Elle offre le fond de décor de la place, elle marque l'horizontale et révèle la pente qui caractérise la Planta.

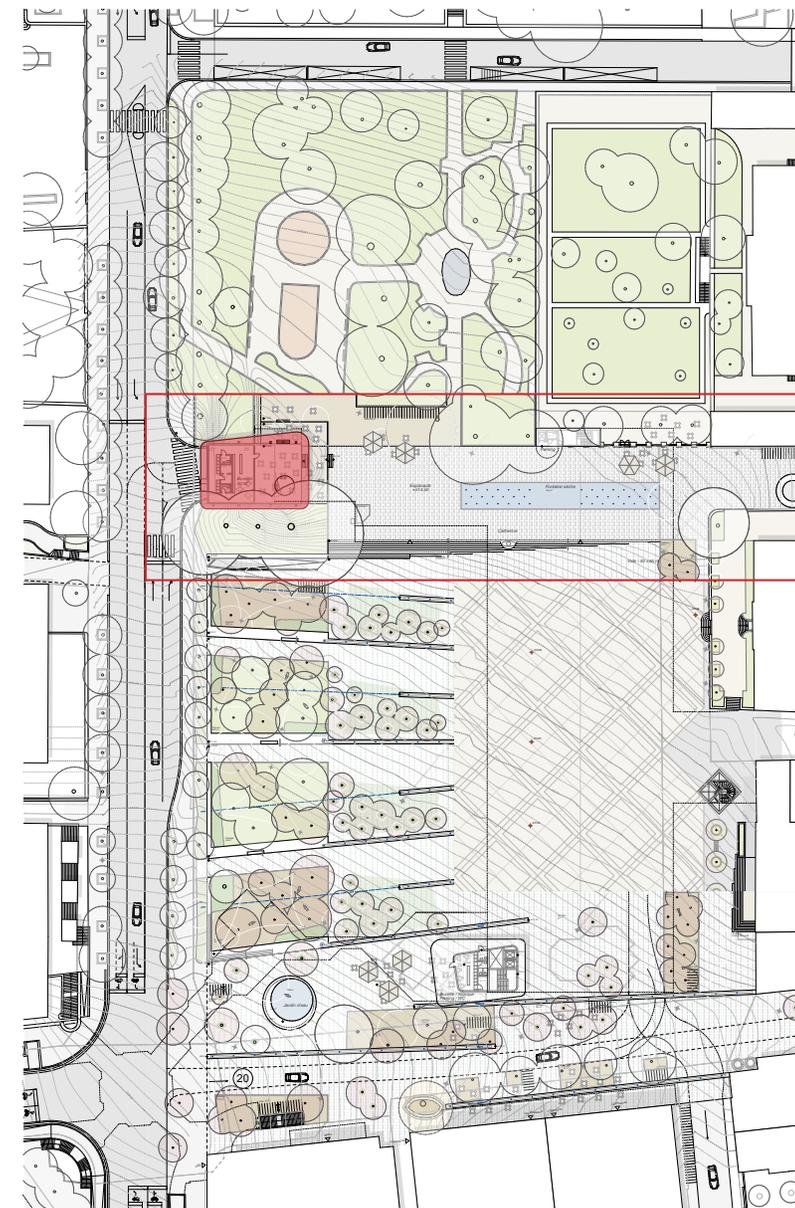
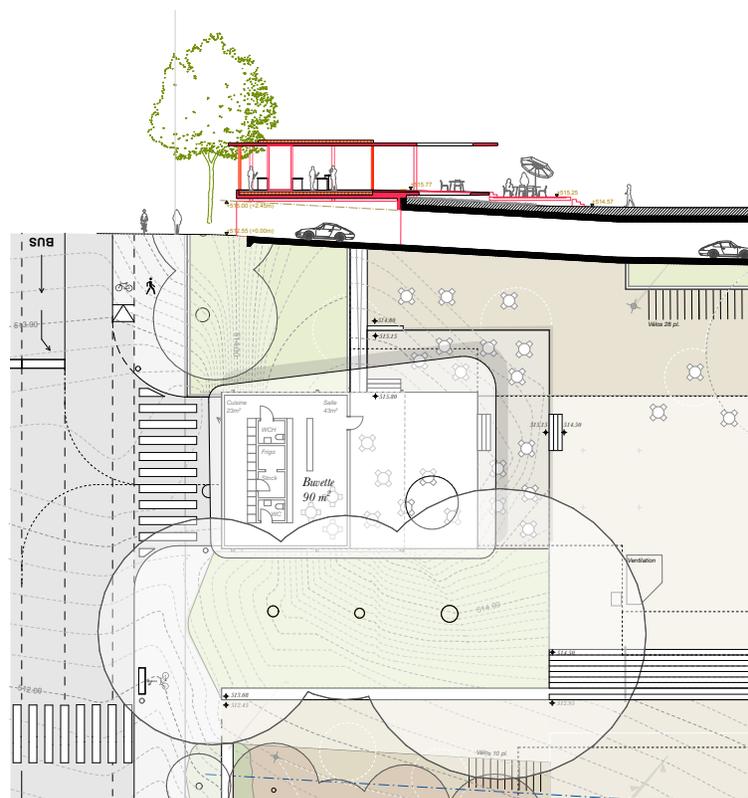


Le pavillon joue un rôle essentiel dans l'articulation de l'esplanade et du parc, à la fois extrémité de l'esplanade faisant face à la perspective vers St Théodule et dominant la place, il s'inscrit également en relation directe avec le jardin et sa place de jeux. L'édifice propose un programme de buvette-petite restauration qui en fait un lieu idéal pour boire un verre tout en surveillant ses enfants.

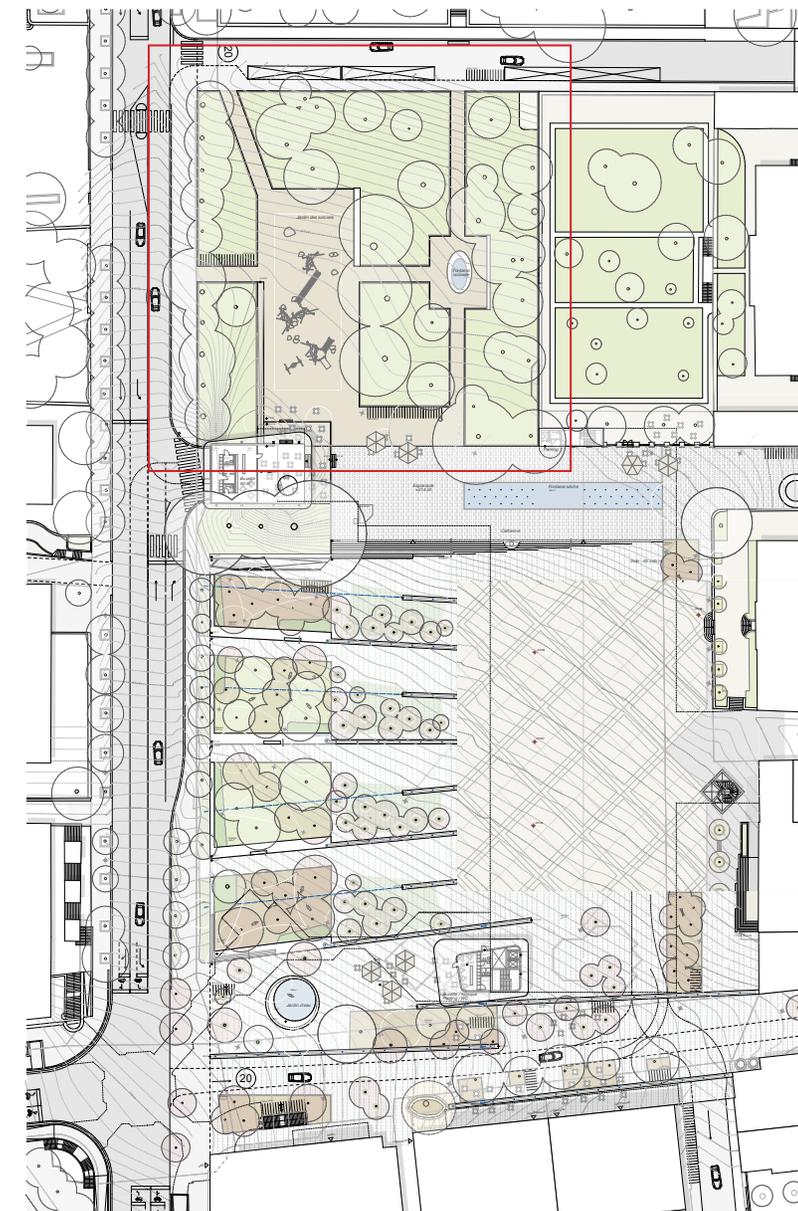
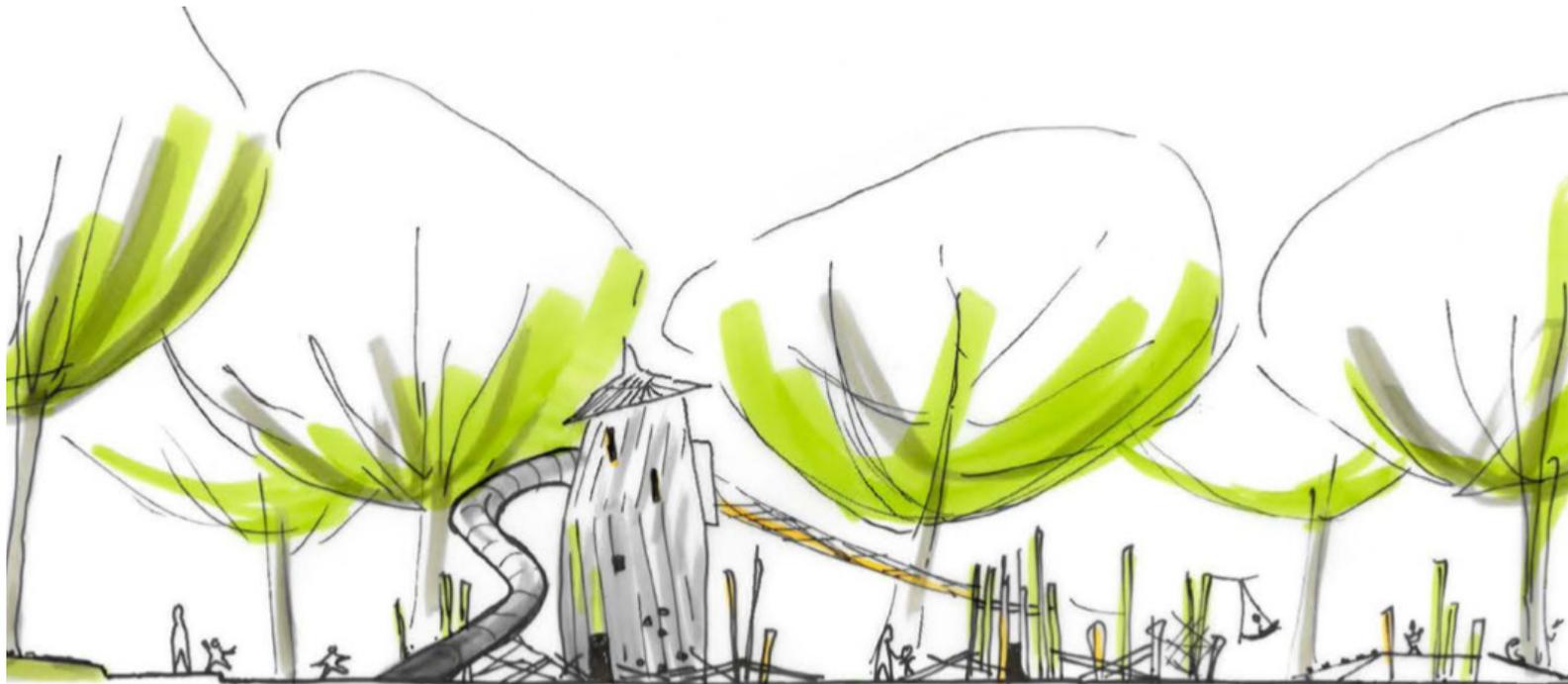
AVANT



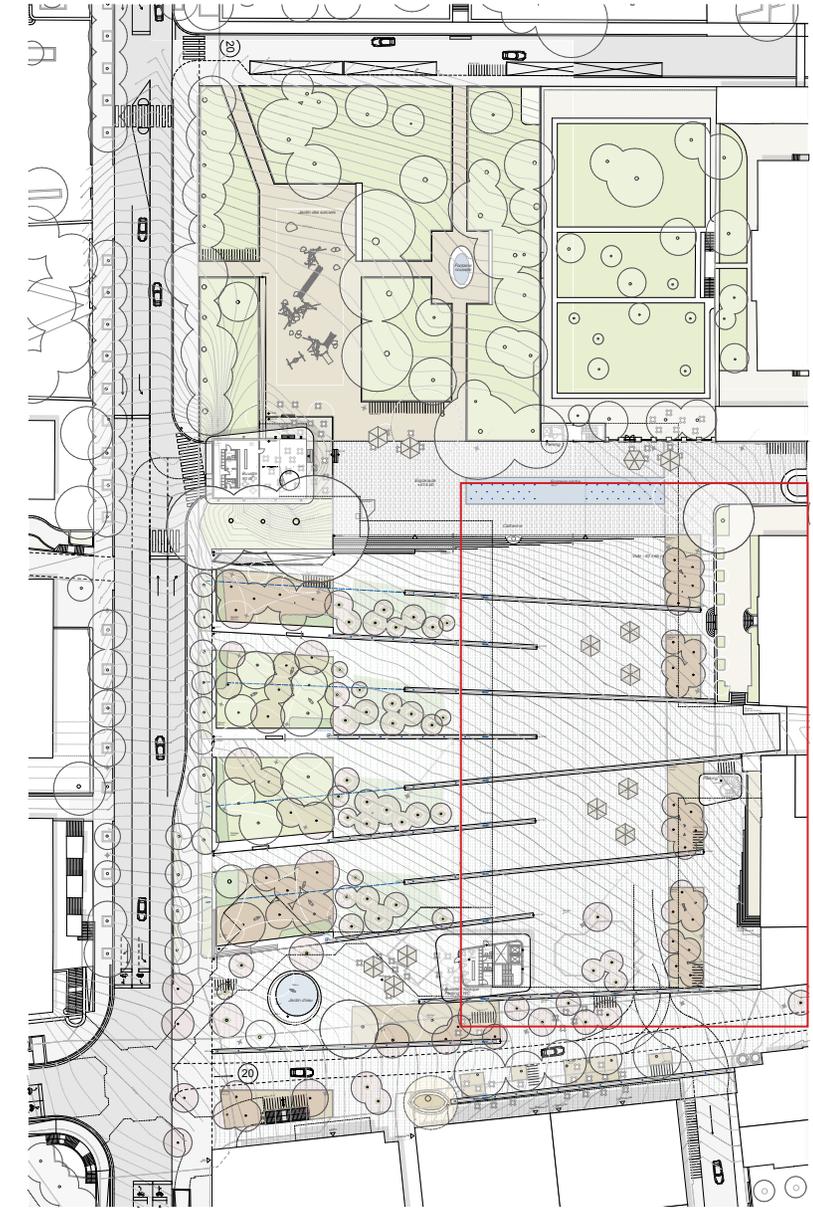
APRES



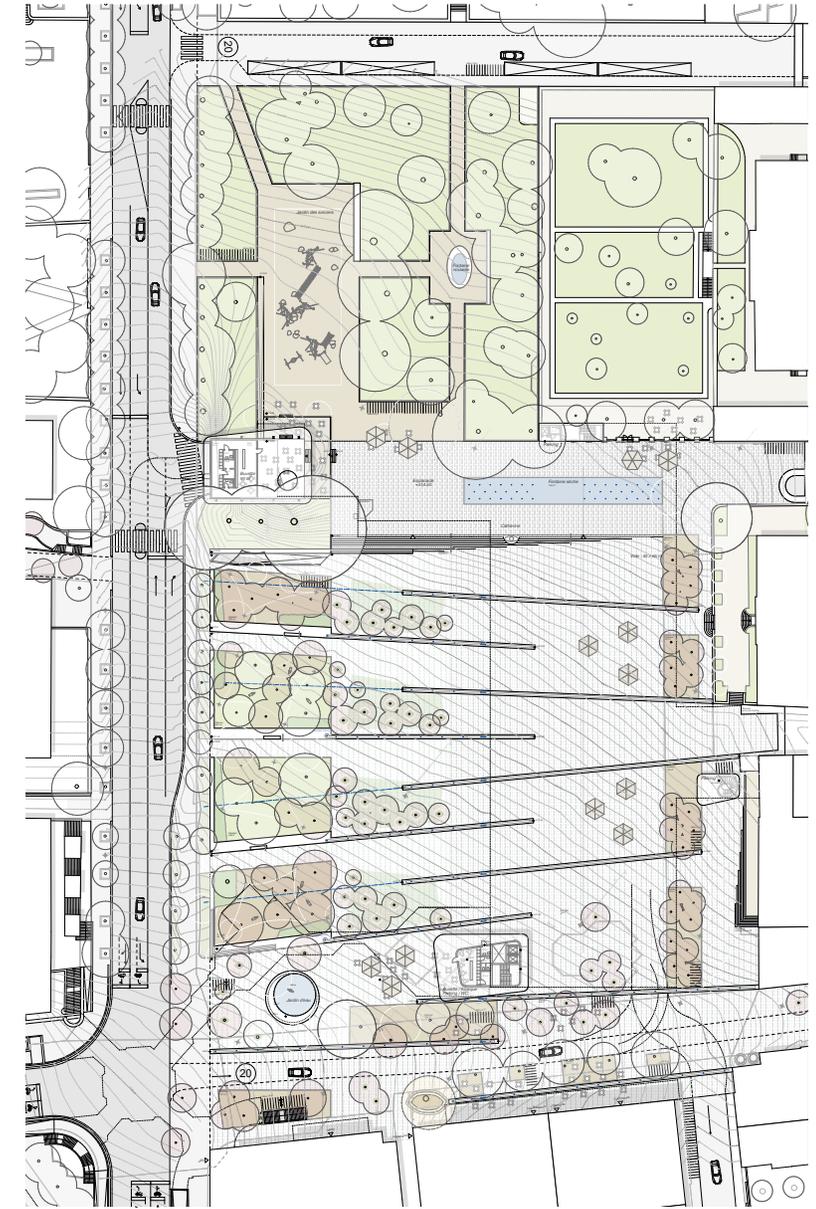
Par sa situation au droit de l'émergence du parking, le pavillon cicatrise une plaie ouverte à l'angle de la place : la sortie de parking. Véritable obstacle infranchissable, résultant des contingences de l'infrastructure souterraine fonctionnaliste, elle devient ici le socle du pavillon.



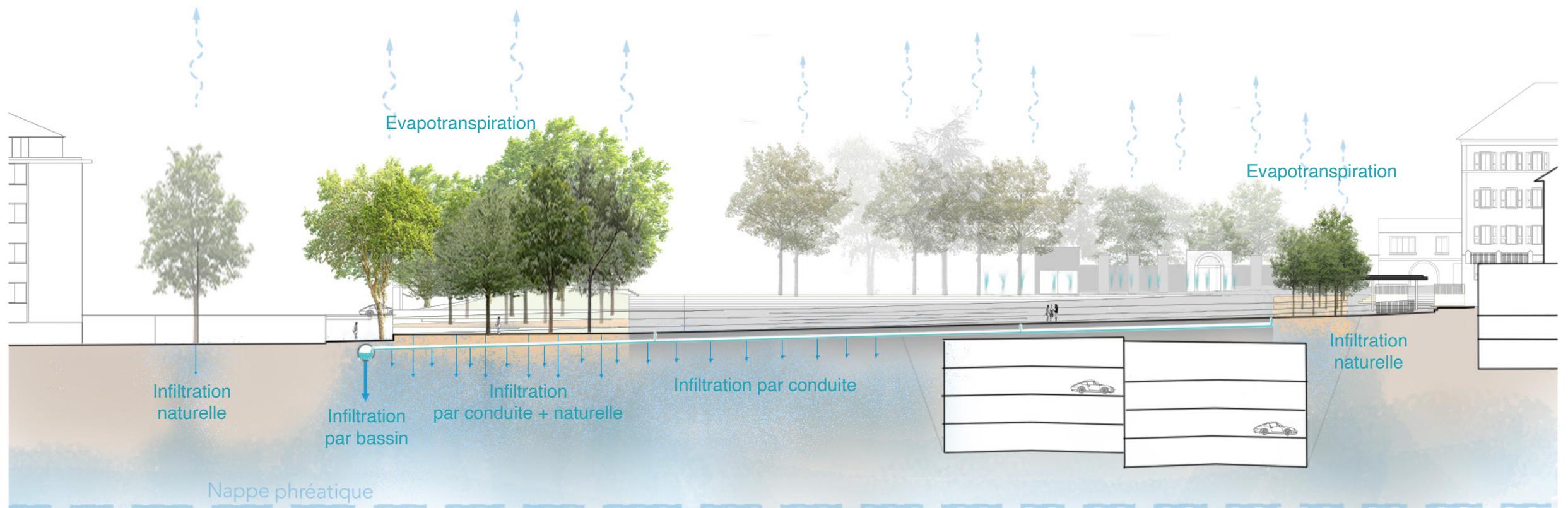
En réponse au caractère minéral de la place, le Jardin de la Planta offre un écran de verdure, une ambiance de parc très prisée des familles et des jeunes. Malheureusement ses aménagements sont vétustes et sa place de jeux désuète, une situation qui nécessite un rafraîchissement. La thématique retenue fait référence à un élément que tous les Sédunois connaissent : La Tour des Sorciers. C'est autour de ce thème que le projet propose de développer les jeux.



A l'est le projet met en valeur les façades institutionnelles qui constituent le front de ville. Un premier plan institutionnel qui fait écho aux émergences culturelles de la vieille ville avec en fond Valère et Tourbillon. Ce caractère patrimonial que vient souligner une plantation basse, abrite un cheminement nord-sud protégé du soleil, retrouvant ainsi l'arborisation du champ de foire originel.



En termes urbains et depuis sa genèse, la place de la Planta a toujours été un espace dégagé, encadré par des bâtiments, le centre sera laissé libre afin de garder à la place sa fonction première de rassemblement public et d'accueil des manifestations.



La pluie tombant sur la place est infiltrée dans le sol. L'objectif est de remettre à disposition des plantes les eaux météoriques. Ce principe permet un meilleur développement des arbres et réduit également les énergies grises et les coûts liés au pompage dans le Rhône des eaux claires et au traitement des eaux mixtes.

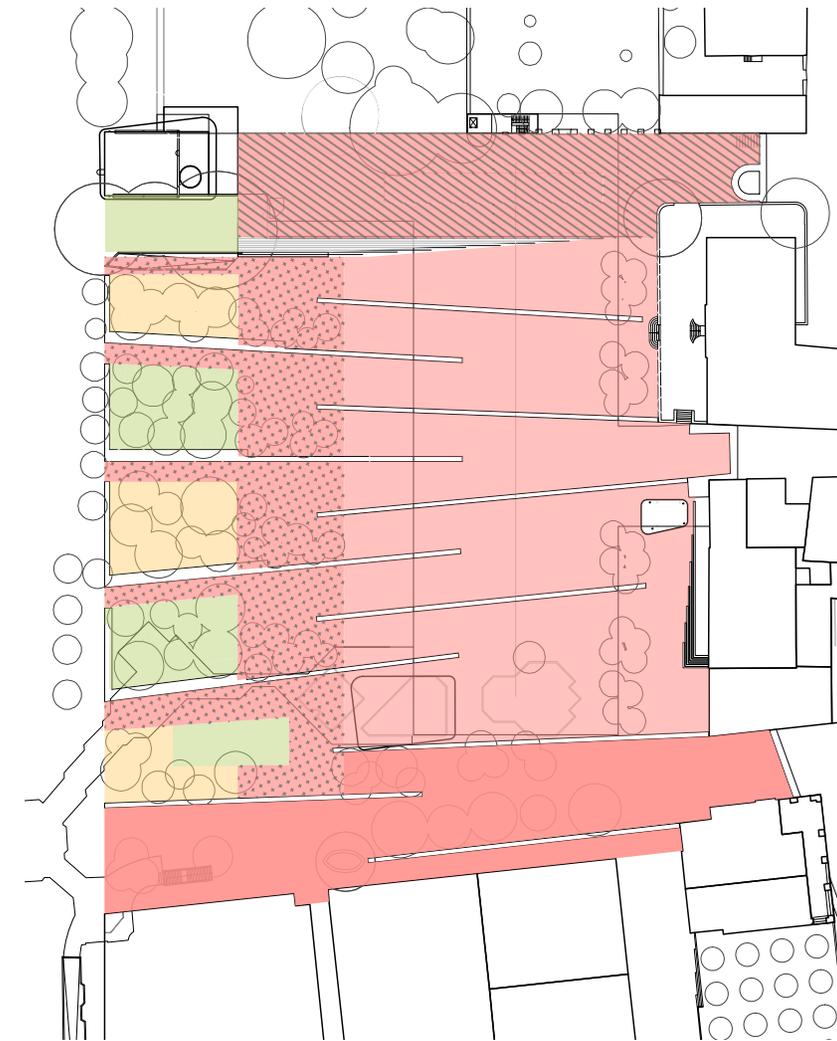
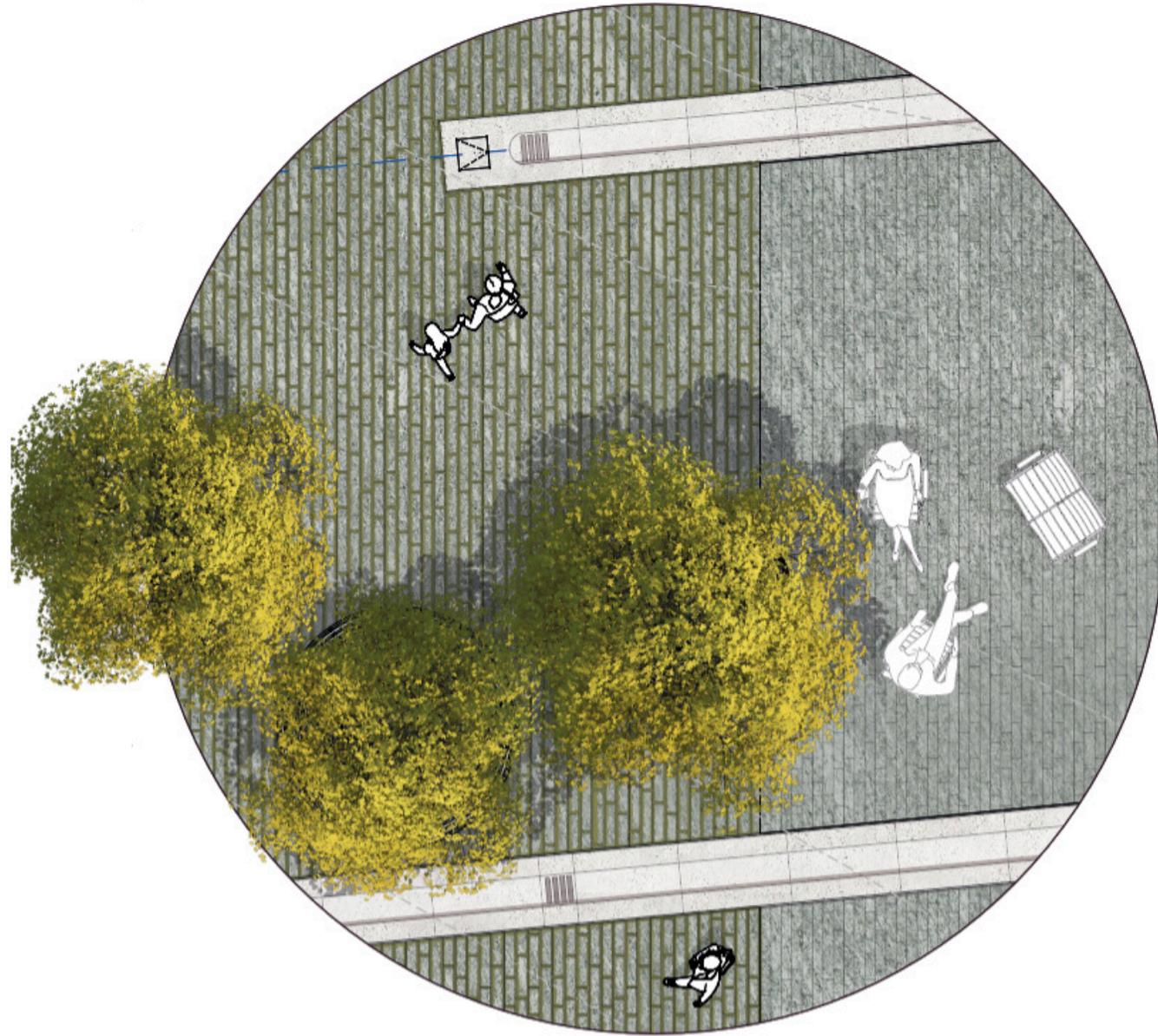


Arbres existants conservés : 76
Arbres existants supprimés : 38
Arbres plantés : 64 env. (+env. 25)

-  Front Est
-  Front Sud
-  Front Ouest
-  Jardin
-  Esplanade



Les arbres présents sur la place aujourd'hui, créés un ensemble disparate d'essences, de port et d'implantation. Certains arbres doivent être valorisés et d'autres ont un effet contraire aux principes fondateurs du projet. L'objectif est de conserver un maximum des arbres existants. En revanche, ceux en mauvaise santé ou dont la pérennité n'est pas garantie sont supprimés. La plantation d'une soixantaine d'arbres est prévue dans le projet.



 surface jointoyé (étanche) 4'600 m ²	 surface esplanade (jointoyé) 1460 m ²
 surface jointoyé (étanche) 2'072 m ²	
 surface joint ouvert (infiltration) 1'950 m ²	 concassé - gravier gras 760 m ²

Ainsi l'ensemble de la place, hormis les surfaces enherbées, seront traitées avec le même sol. Seules varieront les techniques de mise en œuvre en fonction des performances ou de la perméabilité souhaitées. Par exemple la partie centrale sera carrossable avec des joints serrés, alors qu'au droit des terrasses et des zones arborées les joints des pierres seront ouverts, perméables à la pluie. Les textures de sol différeront mais un matériau unique contribuera à qualifier et identifier l'espace de la Planta.

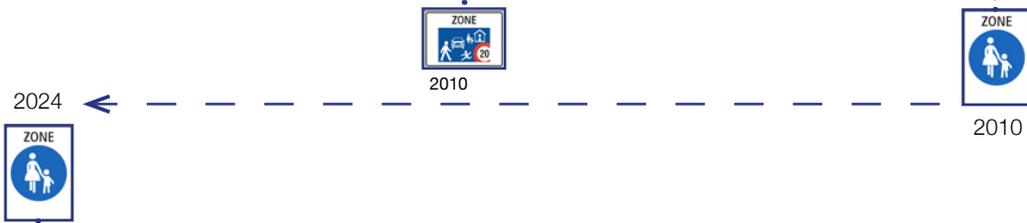
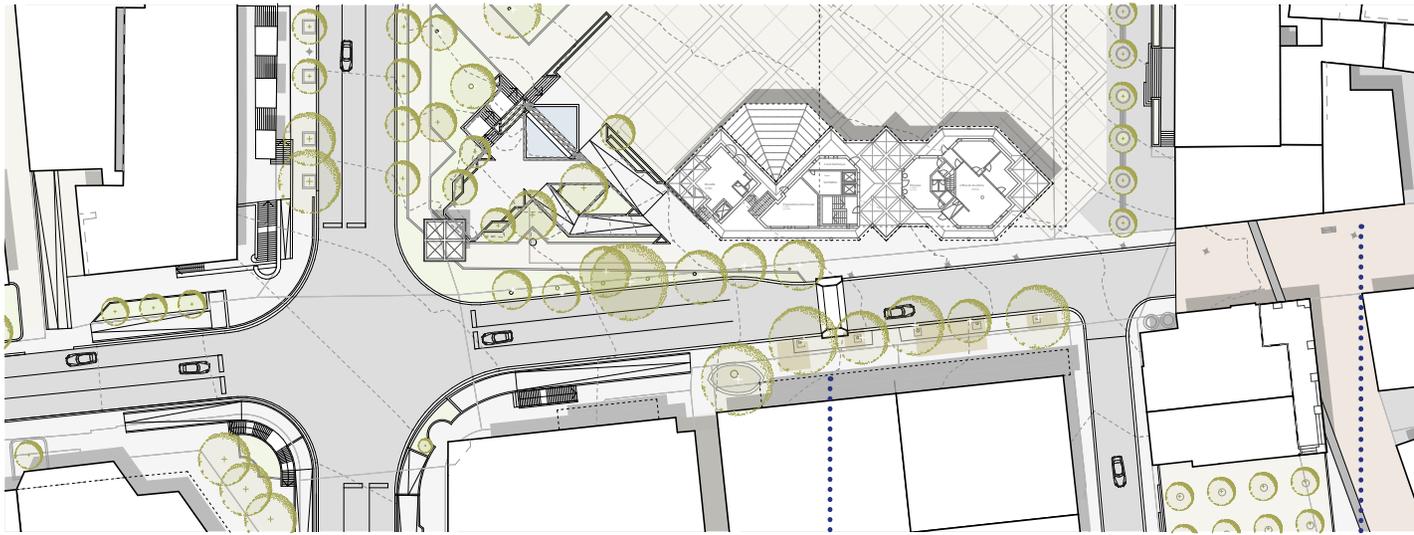


PIERRE DE SALVAN	BOUTISSE GUBER	BETON PREFA.	BETON EN PLACE	CONCASSE	ENROBE
5,06	4,95	4,30	4,22	4,50	4,08

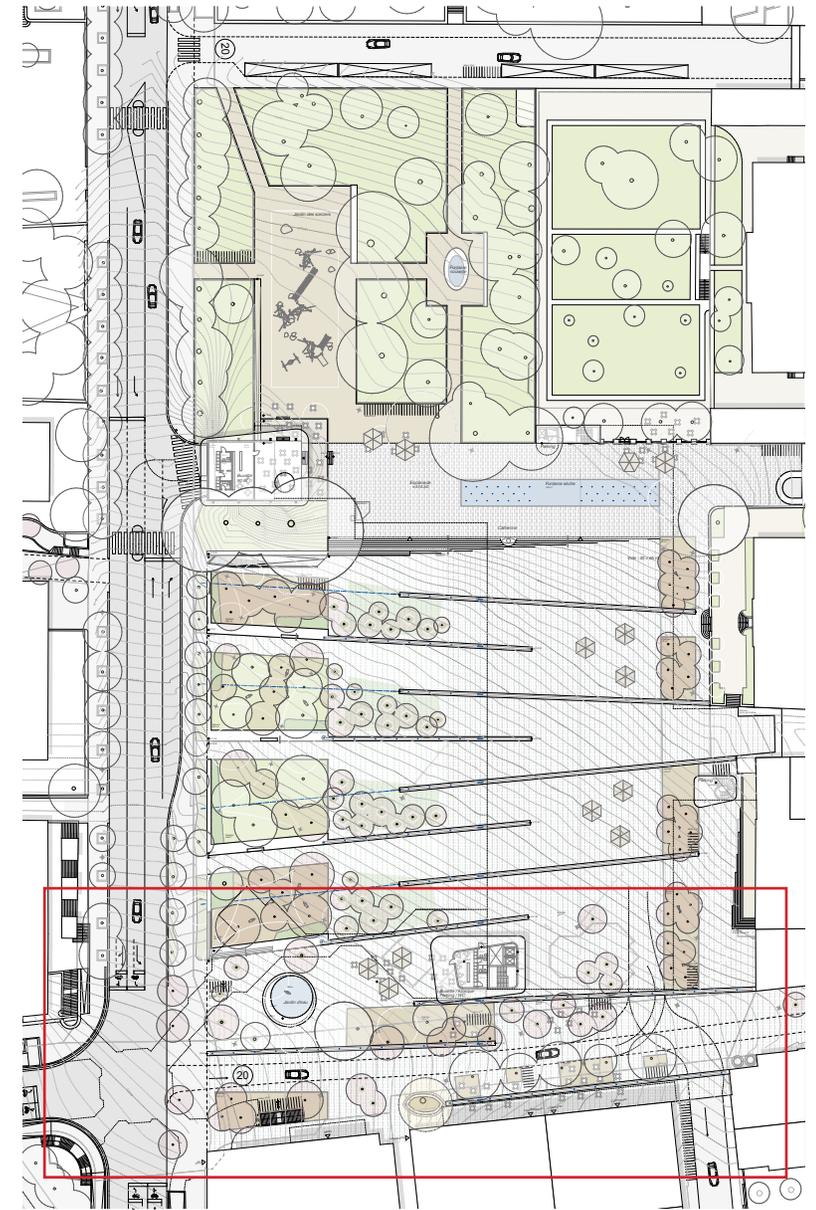
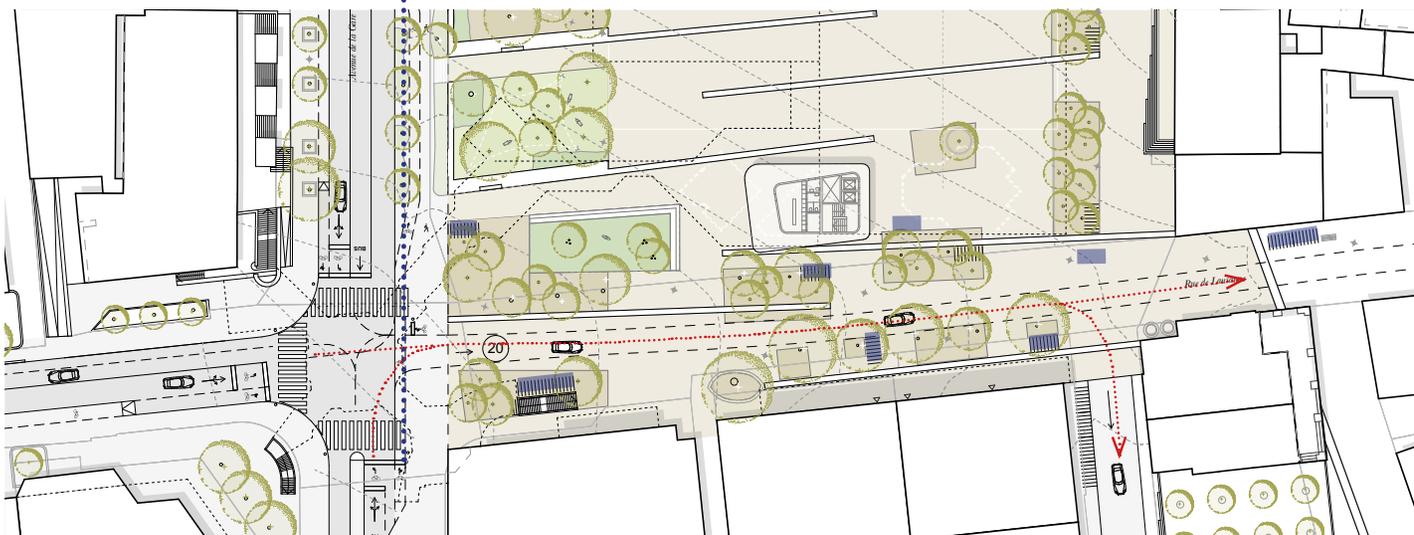
Usage festif	Traçabilité	Certification soutenabilité	Energie grise
estimation coûts	Performances global	Perméabilité ruissellement	Aspect visuel, propre
résistance à la compression	résistance à la flexion	résistance au gel	masse
porosité	dureté	résistance au gel	Energie non-renouvelable
résistance à l'usure	résistance au glissement	Dégagements d'alcalin	Émissions chaleur
Concept architectural	Empreinte carbone	Disponibilité permanente	Traitement limites d'étapes
réemploi recyclage	Transport induits	Accessibilité, PMR, cycles	Taux de renouvellement
Coûts entier composition	Coûts sous-couche	Coûts couche finition	Traçabilité
Soutien économie locale	Possibilité de phasage	Caractère patrimonial	Nettoyage standard

Les qualités souhaitées pour le revêtement de la place ont été définies selon 37 critères de performance traduisant à la fois des enjeux de confort d'usage, d'exploitation, de mise en œuvre, de coûts ou encore de durabilité et de cycle de vie. Un ensemble de critères suffisamment larges pour permettre d'apprécier la performance globale d'un matériau et procéder à un choix éclairé.

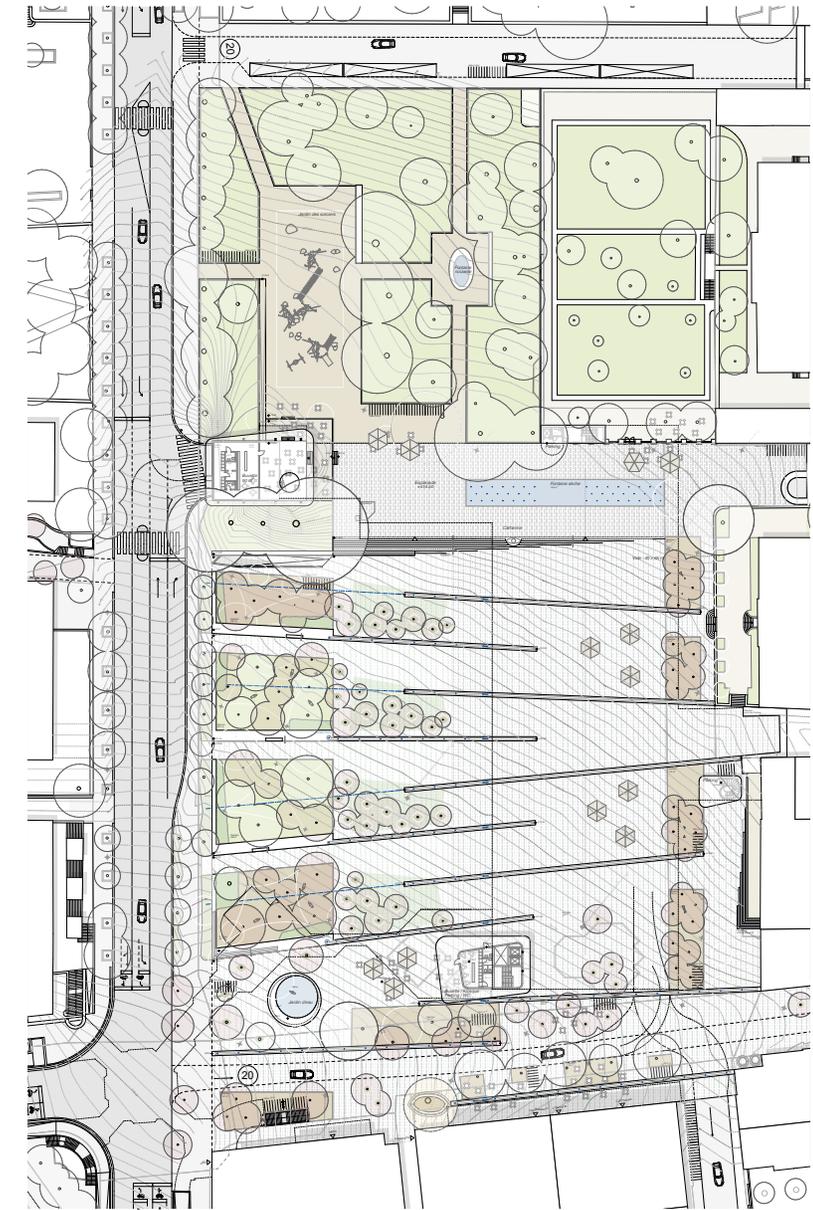
AVANT



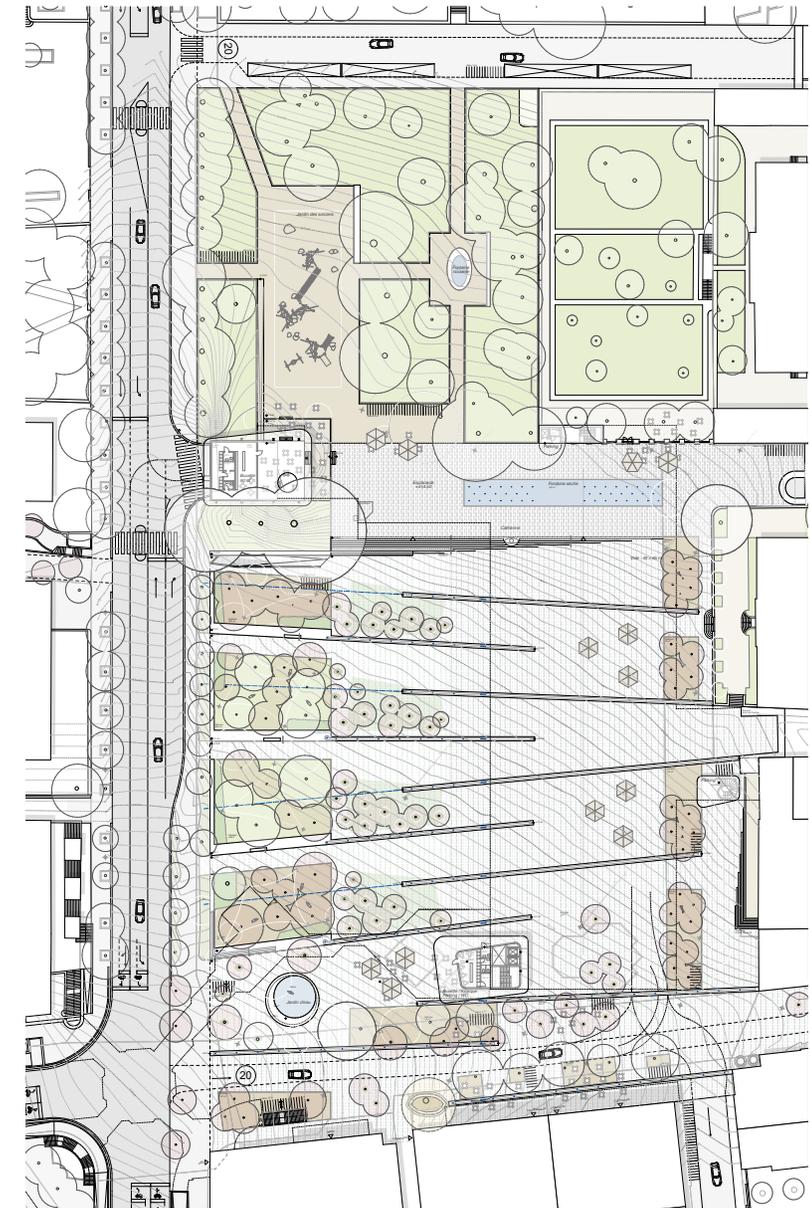
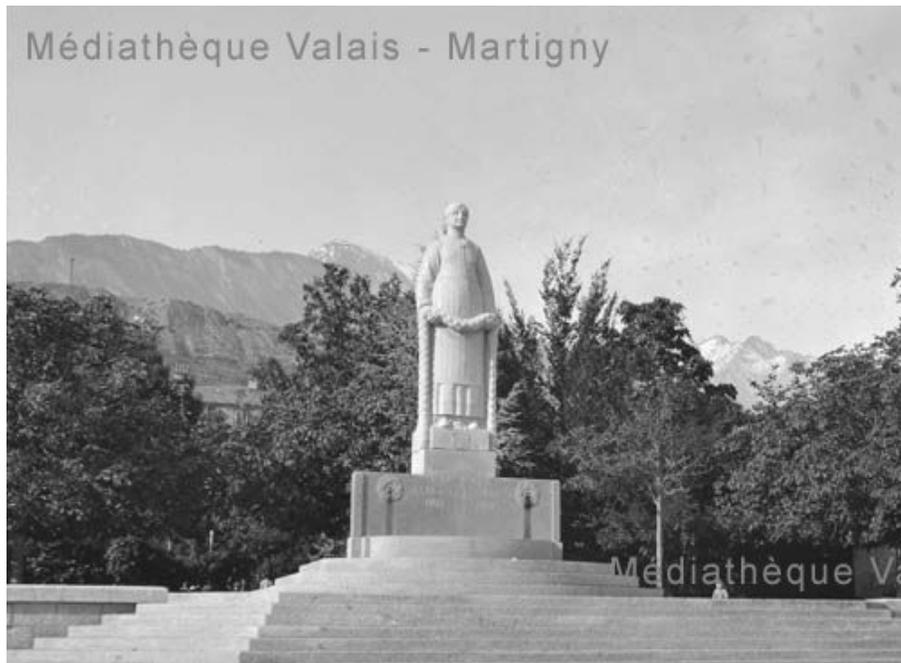
APRES



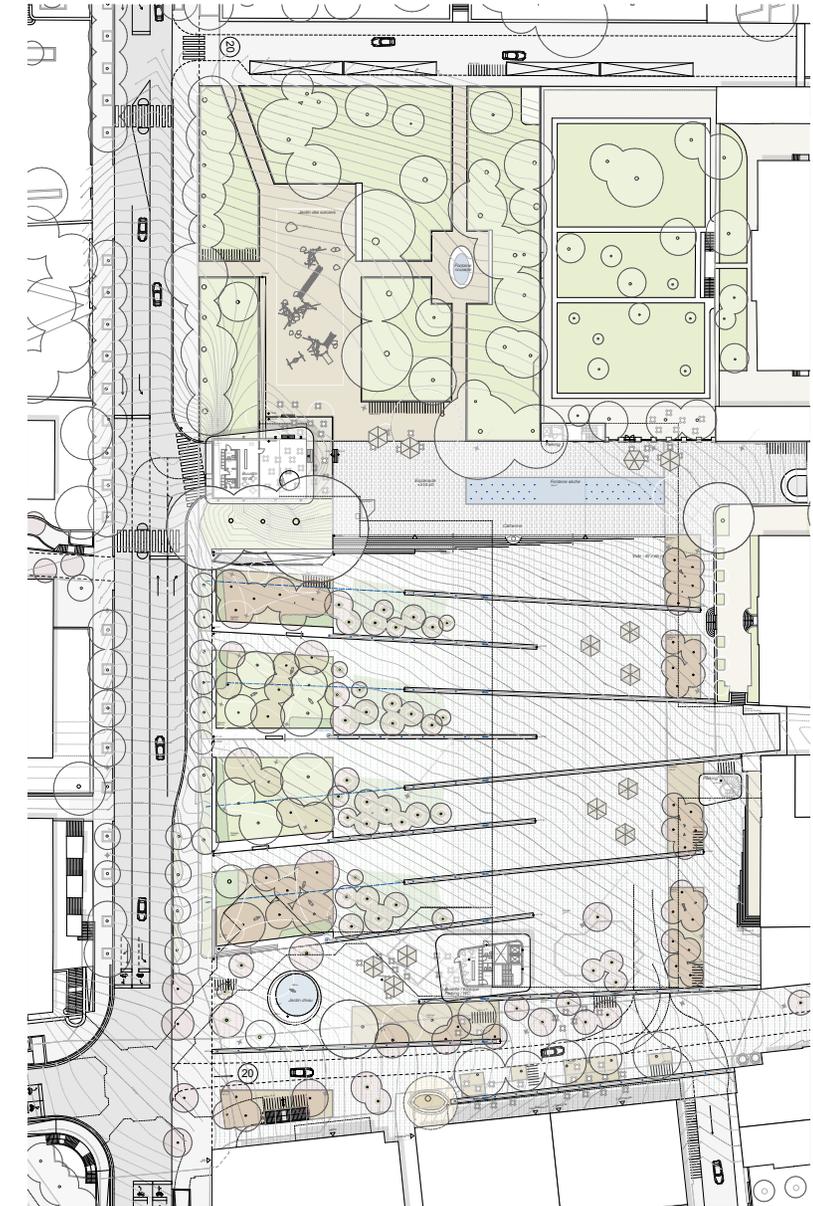
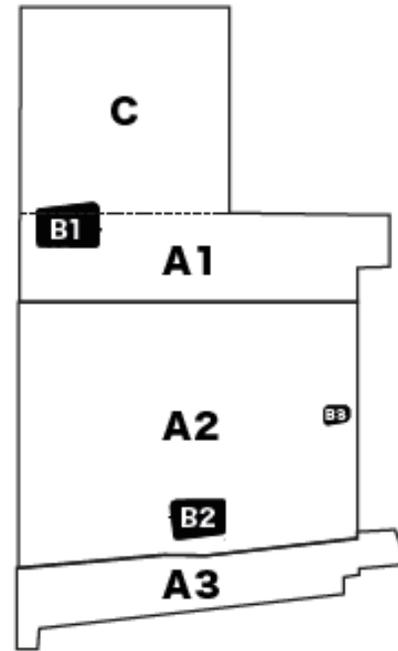
Le projet intègre la Rue de Lausanne par le traitement de sa surface en continuité de la place. Les seuils sont effacés et le revêtement s'étend jusqu'au pied de façades en prenant soin d'éviter toute segmentation modale de la voirie. Une fois réaménagée, la rue de Lausanne peut être régie par une zone piétonne ou une zone de rencontre à l'image des autres espaces publics de la Vieille Ville.



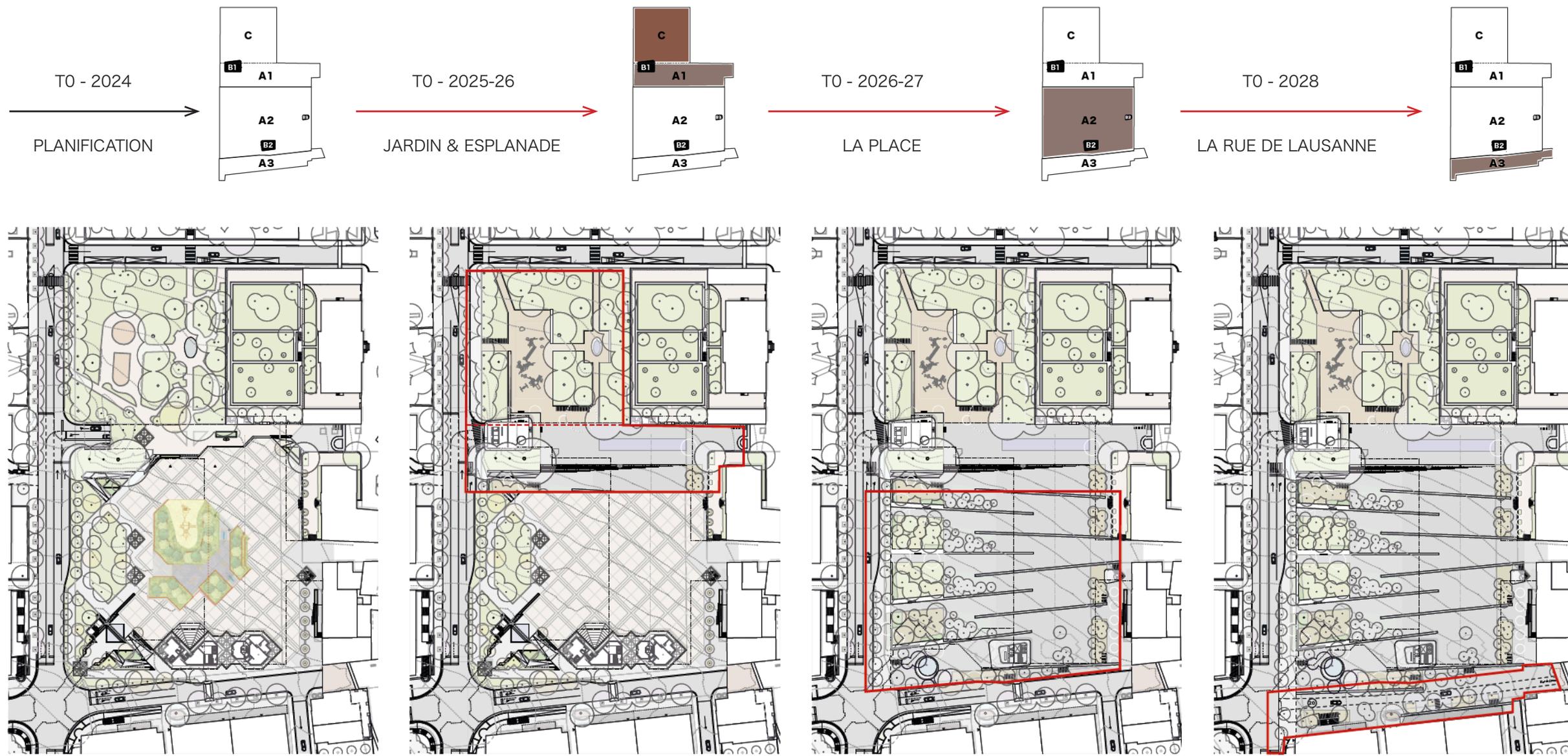
Hormis la place de jeux, de nombreux éléments présents sur la place ont un caractère ludique. Parfois le jeu est lié aux éléments : l'eau, la brume, Parfois, le jeu prend une forme sculpturale. La fontaine de l'esplanade : jeux d'eau fonctionnant en séquence, variations de hauteur et la fontaine du Jardin.



Deux œuvres artistiques existantes sur la Place actuelle sont conservées et replacées. La Statue de Sainte Catherine retrouve sa position originelle et trouve sa place dans l'embranchement de l'Esplanade et la Statue du Pêcheur s'inscrit au droit du bassin au sud de la place.



LOT A – La place de la Planta	9'294'000.–
LOT B – Travaux souterrains et 3 édicules	2'755'000.–
LOT C – Jardin de la Planta	801'000.–
Total TTC à +/- 10%	12'850'000.–



Le chantier de réaménagement de la Planta et de ses abords ne se fera pas en une intervention unique, au risque de paralyser une grande partie du centre ville, mais plutôt selon un étapage de chantiers successifs entre 2025 et 2028. La première étape traitera le Jardin et l'Esplanade (2026-27), puis la partie centrale de la Place sera réalisée (2026-27) et enfin le réaménagement de la Rue de Lausanne viendra conclure l'opération.